



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION

•

36^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 138

•

NUMÉRO 78

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 4 octobre 2000

PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE GILDAS L. MOLGAT

Ce numéro contient la liste la plus récente des sénateurs, des hauts fonctionnaires du Sénat, des membres du Ministère, ainsi que les sénateurs qui sont membres des comités permanents, des comités spéciaux et des comités mixtes

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Débats et publications: Édifice Chambers, pièce 959, tél.: 992-8143

Publié par le Sénat
En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa K1A 0S9
Aussi disponible sur Internet: <http://www.parl.gc.ca>

LE SÉNAT

Le mercredi 4 octobre 2000

La séance est ouverte à 14 h, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

LE DÉCÈS DU TRÈS HONORABLE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, C.P. C.C., C.H., C.R.

HOMMAGES

L'honorable J. Bernard Boudreau (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, notre pays tout entier a été endeuillé pendant les cinq derniers jours. Les hommages rendus au regretté premier ministre Pierre Elliott Trudeau ont afflué de toutes parts, formulés par des Canadiens issus des différentes couches de notre société, de toutes les régions du Canada, de toutes les origines ethniques et de toutes les allégeances politiques. Je ne saurai égaler la profondeur et l'impact de tous ces hommages. En fait, la plupart des orateurs qui prendront la parole aujourd'hui après moi l'auront mieux connu que moi et en parleront avec bien plus d'éloquence.

En ma qualité de leader du gouvernement au Sénat, je tiens à souligner la contribution exceptionnelle de Pierre Elliott Trudeau à la vie de notre pays. Ses réalisations ont déjà été rappelées, mais les témoignages sans précédent d'affection et de respect exprimés depuis cinq jours n'ont pas manqué d'étonner tous et chacun.

Mon fils de 21 ans m'a téléphoné hier, en fin de soirée. Il avait à l'évidence assisté aux funérailles télévisées. Il n'y avait pas longtemps que nous parlions lorsque j'ai senti qu'il avait été réellement ému par les événements de la journée et je lui ai donc posé la question suivante: «Tu n'as jamais rencontré Pierre Elliott Trudeau. Avant que tu ne t'intéresses à la vie politique, il s'en était déjà retiré. Comment expliques-tu que tu sois aujourd'hui aussi ému par sa disparition?» Voici ce qu'il m'a répondu: «Papa, plus que n'importe qui d'autre, il nous a donné la fierté d'être Canadiens.» Je crois que l'explication est très éloquent.

Pour ce merveilleux cadeau, Monsieur le Premier ministre Trudeau, la nation canadienne vous sera éternellement reconnaissante. Soyez-en remercié.

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, alors que Pierre Trudeau passait tout autant pour une personne très réservée que pour une personnalité de la vie publique, il a essayé, pas toujours avec succès et, je le soupçonne, quand cela lui convenait sur le plan politique, sans trop d'efforts, de séparer ces deux univers. Ceux d'entre-nous qui l'ont connu avant qu'il ne fasse son entrée sur la scène politique fédérale se sont rapidement rendu compte que, bien qu'il fût un homme secret, timide et réservé, il était en même temps tout à fait déterminé à faire avancer les dossiers publics. Il suffit de penser à la grève de l'amiante, à ses attaques contre le clergé du Québec et le gouvernement Duplessis et à celles très virulentes en 1963 contre la volte-face du gouvernement Pearson à l'égard

de la politique nucléaire et à ses condamnations incessantes du nationalisme sous toutes ses formes.

À l'époque, sa voix était l'une des rares qui, dans une société enrégimentée, voire soumise, réclamaient la justice, l'égalité et la primauté du droit.

• (1410)

Pour lui, cette justice et cette égalité ne pouvaient être garanties que par la mise en place d'une charte des droits et libertés. Seul un homme doté de son intelligence et de son désir d'obtenir justice, au sens qu'il donnait à ce mot, pouvait tenter d'imposer une charte des droits et libertés dans un système politique où le Parlement est censé être l'organe suprême. La capacité de M. Trudeau à négocier la suprématie de la charte dans une démocratie parlementaire témoigne plus que tout de l'agilité d'esprit dont il a fait preuve pour concilier deux concepts opposés. Presque deux décennies plus tard, tandis que nous pensons aux efforts qu'a déployés cet homme, nous pouvons dire qu'ils ont porté fruit, car la charte s'est avérée, en majeure partie, une réussite.

Son entrée sur la scène politique fédérale et la dominance qu'il y a exercée pendant de si nombreuses années, même après avoir quitté ses fonctions de premier ministre, semblaient inévitables en quelque sorte quand on pense à l'activiste de principe, déterminé, mais réaliste, qu'il était et qui avait encore à faire sa marque à l'échelle nationale.

On peut discuter interminablement des politiques du gouvernement Trudeau, dont beaucoup ont maintenant été abandonnées, et de la position qu'il a prise sur les questions qui lui tenaient tant à coeur, comme sa participation extraordinaire au débat sur l'Accord du lac Meech dans cette enceinte, en 1988.

On peut se demander comment une personne qui n'occupe plus de charge publique peut avoir une influence aussi extraordinaire sur l'opinion publique? Je réponds à cela qu'il représentait dans la vie, comme il le fait maintenant dans la mort, l'enthousiasme et l'idéalisme découlant des célébrations du centenaire en 1967 lorsque, durant une année merveilleuse, les Canadiens ont mis de côté leurs petits différends et leurs querelles sans importance pour célébrer leur caractère unique et leurs points communs — chose qui, trop souvent, posait des défis qui n'ont jamais été aussi brillamment relevés que par M. Trudeau.

M. Trudeau comptait parmi une poignée de dirigeants canadiens auxquels les Canadiens s'identifiaient énormément sur le plan émotif et dans lesquels ils plaçaient toute leur confiance. Les effusions dont nous sommes témoins depuis quelques jours sont en grande partie l'expression d'un sentiment très profond qui transcende toute partisanerie, car tous voient en lui ce qu'André Laurendeau a vu lorsqu'il a résumé Trudeau comme suit: «C'est son goût de la liberté. Il en revendique les risques et les promesses.»

Ne serait-ce que pour cela, nous lui devons une reconnaissance éternelle. Qu'il repose en paix comme il le mérite tant.

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je voudrais moi aussi rendre hommage à Pierre Elliott Trudeau. Je voudrais lui dire à quel point je lui suis reconnaissant — et je sais que ce sentiment est partagé par tous les Canadiens qui se sont exprimés avec tant d'éloquence par leurs actions et leurs paroles depuis jeudi dernier, au moment de son décès — des grands services qu'il a rendus à notre pays durant toute sa vie et de la source d'inspiration qu'il continuera d'être pour nous tant que son nom demeurera gravé dans nos mémoires.

Je lui suis également reconnaissant de m'avoir accordé le privilège de siéger dans cette enceinte. En tant que l'un des sénateurs qui ont été nommés par lui, je suis extrêmement fier de me comporter d'une façon qui, je l'espère et je le crois, est conforme à ses valeurs.

J'adresse mes plus vives condoléances aux membres de sa famille et je les remercie de nous avoir permis de célébrer sa vie avec eux depuis sa mort, jeudi.

L'honorable Noël A. Kinsella (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je ne pourrais jamais égaler l'éloquence des hommages rendus au cours des derniers jours par des Canadiens et d'autres à la suite du décès de l'ancien premier ministre Trudeau. De ce côté-ci du Sénat, nous rendons hommage à un éminent parlementaire et à un Canadien brillant et passionné. Il ne souhaitait pas simplement ce qu'il y a de mieux pour le Canada, mais il a également déployé toutes sortes d'efforts en ce sens. Depuis quelques jours, une société compatissante l'a remercié en lui faisant part de tout son amour.

Chacun des membres de cette honorable assemblée garde un souvenir bien particulier de Pierre Trudeau. Pour ma part, je salue en lui le champion des droits de la personne et j'aimerais mentionner trois dossiers dans le cadre desquels j'ai eu l'honneur de m'entretenir personnellement avec lui.

Le premier concerne la Loi sur les mesures de guerre à propos de laquelle nous étions en désaccord. Le deuxième a trait à l'affaire *Lovelace* qui pendait contre le Canada et que j'ai réussi à amener devant les Nations Unies. Dans ce dossier, il m'a dit qu'intellectuellement parlant il approuvait ce que j'avais fait mais que cela n'était pas sans lui poser des difficultés en tant que premier ministre. Le troisième dossier, c'est le rapatriement de la Constitution ainsi que la Charte des droits et libertés. La population du Nouveau-Brunswick était alors d'accord avec le premier ministre. J'ai eu l'honneur de siéger à la gauche du premier ministre Lévesque dans la salle du centre des conférences qui est située à deux pas d'ici quand le premier ministre Trudeau a manifesté son intelligence supérieure et a pu présenter au premier ministre du Québec une proposition qui, comme on le sait, entraîna l'éclatement de la «bande des huit».

Et voilà, honorables sénateurs, nous en sommes tous convaincus que Pierre Trudeau, qui avait rêvé de faire du Canada une société juste, dort du sommeil du juste dans le sein d'Abraham.

[Français]

L'honorable Gérard-A. Beaudoin: Honorables sénateurs, les orateurs qui m'ont précédé et les nombreux orateurs qui vont suivre toucheront à plusieurs aspects de la vie illustre de Pierre Elliott Trudeau.

Je voudrais, dans les quelques minutes qui me sont allouées, me consacrer à un aspect de sa vie, soit l'avènement de l'enchâssement d'une Charte des droits et libertés dans notre Constitution en 1982.

[Traduction]

D'une charte des droits inscrite dans la Constitution, il en rêva toute sa vie. C'est dans cette branche du droit qu'il enseignait à l'Université de Montréal et son destin devait en faire, en 1982, le père de la Charte canadienne des droits et libertés.

Trudeau appartenait à l'école de pensée de Jefferson. Alors qu'il était ambassadeur à Paris en 1787, Thomas Jefferson écrivit à James Madison, qui se trouvait à Philadelphie, pour le féliciter à propos de la Constitution des États-Unis. Selon Jefferson, la Constitution était très bonne, mais elle présentait une lacune: une déclaration des droits faisait défaut. James Madison et ses collègues adoptèrent rapidement une déclaration des droits.

[Français]

La Charte canadienne des droits et libertés de 1982 a été considérée par le Juge en chef Brian Dickson, de la Cour suprême du Canada, comme l'événement le plus important depuis l'avènement du fédéralisme en 1867. En plus des droits classiques, cette charte inclut les droits linguistiques.

La Cour suprême a déjà rendu 400 arrêts sur la Charte des droits et libertés de 1982. C'est un travail colossal et je félicite vivement la Cour suprême. On parlera de cette charte constitutionnelle très longtemps. Tout comme on parle encore aujourd'hui de la Constitution de 1867.

Une Charte des droits et libertés enchâssée dans la Constitution d'un pays régit la vie de tous les citoyens et citoyennes, et ce, tous les jours de l'année. Elle est au cœur du droit constitutionnel, tout comme le fédéralisme et le parlementarisme. Elle protège le citoyen même face à l'État.

Il ne faut pas oublier qu'un document constitutionnel de base, comme une constitution, comme une charte constitutionnelle des droits, transcende les partis politiques et laisse un héritage qui dure. Elle transcende clairement les partis politiques.

En 1982, j'œuvrais dans le monde universitaire. Avec plusieurs collègues, notamment Walter Tarnopolsky, plus tard juge à la Cour d'appel de l'Ontario, et plusieurs autres, nous avons écrit un grand ouvrage collectif sur la Charte de 1982. Un exemplaire en fut remis au premier ministre Trudeau à son bureau au Parlement. Il fut fort impressionné et me dit: «Un livre sur la Charte, l'année même où elle a été adoptée!»

Depuis, plusieurs ouvrages ont été écrits. Et beaucoup vont suivre.

À mon avis, M. Trudeau fut plus qu'un grand premier ministre, plus qu'un homme d'État; il fut aussi un grand penseur et un véritable philosophe comme en témoigne sa Charte des droits et libertés qui a déjà commencé à transformer considérablement la société canadienne.

Le grand héritage de Pierre Trudeau ne mourra pas. Les historiens écriront que le Père de la Charte canadienne des droits et libertés fut Pierre Elliott Trudeau.

J'offre à sa famille mes plus vives condoléances.

[Traduction]

• (1420)

L'honorable B. Alasdair Graham: Honorables sénateurs, je vais vous raconter une petite anecdote qui, à mon avis, illustre en termes simples la gentillesse et la prévenance de Pierre Trudeau.

En 1978, le lendemain de ma réélection comme président du Parti libéral du Canada, je mangeais avec les membres de ma famille au vieux restaurant Canadian Grill de l'hôtel Château Laurier. Ayant appris que nous nous trouvions tous en bas, le premier ministre a emprunté une porte secondaire de sa suite sans en avertir son équipe de sécurité, a descendu les marches de la sortie de secours intérieure et s'est présenté dans le restaurant où il a remercié un à un les membres de ma famille.

Pendant qu'il conversait avec nous, la plus jeune de nos dix enfants, qui avait à l'époque huit ans et qui était en deuxième ou troisième année, s'est dite préoccupée de son absence de l'école à Sydney en Nouvelle-Écosse. Le premier ministre a immédiatement demandé au premier garçon de table venu un bout de papier et a rédigé rapidement un mot d'excuse dont j'ai ici une copie: «Cher professeur, je vous remercie d'avoir laissé Anne-Marie participer au congrès. P.E. Trudeau, février 1978.»

Honorables sénateurs, au cours des derniers jours et des dernières soirées, les Canadiens ont commémoré partout au pays de façon grandiose, passionnée et sans parallèle la vie du Très honorable Pierre Elliott Trudeau. Nous avons fait l'éloge de son courage, de son autodiscipline et de sa force dans les situations de crise. Nous avons admiré le magicien énigmatique et le prince plein de panache qui a fait connaître le Canada sur la scène mondiale. Nous nous sommes penchés sur la société juste et le multiculturalisme et sur un peuple qui, mis au défi par l'audacieux M. Trudeau, a découvert la magnifique réalité que recèle son âme.

Nous avons tous entendu des anecdotes au sujet de l'homme bon et compatissant qu'était Pierre Trudeau. Nous avons entendu des récits au sujet de ce personnage formidable et philosophe à l'esprit incisif qui pouvait comme nul autre venir à bout de l'adversaire. Nous avons commencé à comprendre l'étendue de sa spiritualité et de la dévotion qu'il entretenait à l'égard de sa famille. Nous nous sommes rappelé son attitude irrévérencieuse et son style, et le caractère romantique d'un rêveur impénitent. Pierre Trudeau nous a inspirés, nous a parfois vexés et nous a poussés d'un ton railleur à suivre la voie magique, à suivre la vision. Lorsque nous avons hésité, il nous a encouragés en nous parlant d'«espoir», de «foi» et de «rêves qui ne s'évanouiront jamais.» Il nous a donné la fierté d'être Canadiens.

Il a dirigé le pays pendant la période exaltante de la découverte de nos propres moyens. Avec M. Trudeau à la barre, nous avons accompli le difficile périple menant à une société fondée sur les droits et libertés de l'individu.

[Français]

Nous avons redessiné la carte de ce pays où les communautés francophones, anglophones et allophones vivent maintenant en harmonie.

[Traduction]

Nous nous sommes laissés emporter par le torrent de promesses qu'offrait le Canada, nous nous sommes engagés sur des voies nouvelles et nous avons connu une aventure envoi-rante comme il avait été donné à peu d'entre nous de vivre.

Partis à la découverte du monde, nous parlions avec l'autorité morale que nous donnait notre nationalité canadienne. Notre fédération devint pour le monde le symbole des liens qui unissent l'humanité. Pays de la diversité, pays pluraliste et poly-ethnique unifié par des valeurs communes telles que la paix et la coopération, la tolérance et la compassion; nation à visage humain, nation qui était et qui demeure un phare pour la communauté internationale à la recherche d'un monde meilleur.

Où que m'ait conduit mon engagement envers le développement démocratique, du Nicaragua aux Philippines en passant par la Namibie et la Bulgarie, les gens ordinaires se sont toujours enquis de M. Trudeau. Hier, le président Carter, avec qui je me suis entretenu sur les marches de la basilique Notre-Dame après la messe funèbre, a réitéré ce qu'il avait déjà dit à d'autres occasions, chantant les louanges de Pierre Trudeau, qui a été pour lui un allié sage et perceptif dans l'exercice de ses responsabilités sur la scène internationale.

Je me souviens avoir travaillé avec le célèbre Hodding Carter alors que je participais à une mission d'observation des élections. C'est à lui que l'on doit les paroles suivantes: «Il n'y a que deux choses durables que nous puissions espérer laisser en héritage à nos enfants: des racines et des ailes».

Il ne fait aucun doute pour tous ceux d'entre nous qui ont regardé ses deux fils remarquables relever les défis de cette semaine, faisant face avec grâce et la plus profonde humanité à l'énormité de l'épreuve personnelle qui les a frappés, que Justin et Sacha ont hérité de leur père des racines et des ailes. De bien des façons, cet héritage est aussi le nôtre et celui de nos enfants et de nos petits-enfants.

Pierre Trudeau a établi pour notre pays les normes d'un système fondé sur l'égalité des chances. Il nous a communiqué sa passion et son idéalisme, faisant éclore un printemps bouillonnant d'idées qui a changé notre nation à tout jamais. Qu'il soit donné à tous les Canadiens de voler toujours plus haut, toujours plus loin, portés par sa sagesse intemporelle en guise d'ailes.

Repose en paix, cher ami.

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, que d'émotions variées nous avons tous vécues ces cinq derniers jours, d'un bout à l'autre du pays; quel déferlement de sentiments, d'affection, de fierté et de souvenirs.

Chacun de nous a ses propres souvenirs. Dans chaque coin du Canada, chacun a dû faire face, à sa façon, à la réalité de la mortalité de l'homme à l'occasion de la disparition d'un être cher. Pierre Elliot Trudeau, qui était un homme très impétueux aux origines française et écossaise, nous a littéralement propulsés à l'époque de notre centenaire, un tournant pour le Canada, vers les mystères inconnus d'un autre siècle qui s'ouvrait tout juste.

C'était un avocat, un professeur, un homme privé à la foi profonde. C'était un aventurier, chez lui et à l'étranger, et plus tard un homme d'État d'envergure internationale. C'était un athlète et, en même temps, un amateur de musique, d'arts, de littérature et bien sûr, un homme qui, comme nous, aimait la culture. C'était un activiste dur, opiniâtre, au franc parler et intransigeant dans ses principes fondamentaux. C'était un gentleman, attentionné, aimable, courtois et très loyal. C'était un espiègle, qui aimait rire et s'amuser. Tout bien réfléchi, c'était un homme très différent de celui que nous avons en tant que dirigeant de notre pays.

• (1430)

Tandis que chacun de nous se remémore aujourd'hui la place que Pierre Elliot Trudeau a occupé dans sa vie, je dois admettre dès le départ que j'avais personnellement un faible et une profonde affection pour l'homme. Notre amitié a duré plus de 35 ans, dont 14 passés à travailler ensemble dans cet édifice qui est devenu un port d'attache après toutes ces années où il était premier ministre ou chef de l'opposition en 1979. J'ai écrit à son sujet, de même que mon amie, le sénateur Carney durant les années 60. À cette époque où tout était plus simple, nous prenions le petit-déjeuner à la grande table, à la cafétéria du cinquième étage. Il prenait des oeufs à la coque et des tartines de pain noir grillé, quant à moi, je désirais tellement le connaître que je ne me souviens plus de ce que je prenais.

Lorsqu'il a quitté Ottawa il y a 16 ans, le public ne l'a pas oublié. Nous avons, depuis, maintenu et renforcé notre amitié, nourrie du souvenir d'événements historiques et personnels inoubliables.

Comme d'autres l'ont rappelé, honorables sénateurs, des millions de mots ont été dits sur Pierre Trudeau au fil des années, et en particulier ces derniers jours, pour expliquer qui il était vraiment ou plutôt ce qu'on croyait qu'il était. En somme, cela peut paraître ardu, mais ce n'est pas si compliqué. Lorsqu'on lui a demandé, il y a quelques années, quel souvenir il souhaitait laisser, il a répondu sans hésiter qu'il voulait laisser le souvenir d'un bon père de famille, ajoutant du même souffle qu'il souhaitait qu'on se souvienne de lui comme d'un homme qui a aimé son pays et son peuple. Le peuple était toujours primordial. Voilà qui le décrivait bien et c'est précisément le souvenir que nous conservons de lui.

Il éprouvait pour ses enfants un amour profond, fier et joyeux, et ces derniers le lui ont bien rendu. Nous l'avons constaté tout au long des derniers jours, et plus particulièrement durant la cérémonie d'hier à la basilique de Montréal. Les garçons, Justin, Sacha et le cher Michel, et sa merveilleuse jeune fille, Sarah, étaient tout pour leur père. Ils étaient au coeur de sa vie. Hier, Justin, l'aîné, a profondément ému les Canadiens par l'hommage qu'il a rendu à son père. Sacha en a fait autant par la lecture du texte tiré des Écritures, et Sarah par sa dignité et l'attention constante qu'elle portait à tout ce qui a été dit. La fidélité que lui a manifestée son autre «famille», le peuple canadien, l'aurait profondément ému.

Honorables sénateurs, les paroles ou les films ne peuvent décrire fidèlement ce qui s'est passé au Canada ces derniers jours. Dans chaque communauté, sur les parterres des maisons et dans le hall d'honneur sur la colline du Parlement et, peut-être de façon encore plus touchante, à l'Hôtel de ville de Montréal, cette

grande ville où il résidait, mais aussi dans les rues entourant la basilique Notre-Dame, les gens ont salué Pierre Trudeau à l'occasion de son glorieux départ.

Le profond attachement et la fierté qu'il éprouvait pour le Canada et pour les Canadiens de toutes les régions du pays ont nourri ses pensées, ses espoirs et ses rêves jusqu'à la toute fin. Toutes les régions du Canada étaient importantes pour lui et c'est ce qui a déclenché, très tôt dans sa vie, cette intense détermination à faire tout ce qu'il pourrait pour assurer l'unité et l'indépendance de son pays et faire en sorte que chaque citoyen sache que ses droits et libertés personnels seraient protégés dans une démocratie forte et vivante.

Les projets de rapatriement, de notre Constitution et de la Charte des droits et libertés, qui ont soulevé les applaudissements nourris de la foule autour de la basilique chaque fois qu'on en a parlé hier, n'ont pas commencé avec l'élection de Pierre Trudeau au Parlement en 1965. Justin rappelait, hier, que son père n'a pas tiré ces idées d'un livre. Elles faisaient partie de ses convictions profondes et il a précisément décidé d'entrer en politique et dans la vie publique pour défendre et promouvoir ces idées.

Les sénateurs n'étaient pas tous d'accord avec ses opinions, ses méthodes ou ses politiques, pas plus que les Canadiens en général d'ailleurs. Toutefois, je ne crois pas me tromper en disant que tous reconnaissent la fermeté de sa volonté de réaliser ces objectifs, parce qu'en fin de compte, ces objectifs étaient également ceux de tous les Canadiens.

Honorables sénateurs, on a dit, et je l'ai entendu encore ces derniers jours, que Pierre Elliott Trudeau donnait généralement l'impression d'un homme catégorique pour qui le gris n'existait pas. Tout était ou blanc ou noir, d'accord ou pas d'accord, plaisant ou désagréable. On l'a qualifié d'aristocratique et de distant, en somme on a dit que ce n'était pas vraiment un homme du peuple. Je trouve cela renversant. C'est un mythe qui pourrait être issu des luttes politiques ou de la pensée académique, ou peut-être même d'un commentaire inopiné ou superficiel. En vérité, il a eu un lien direct et personnel extraordinaire avec les gens depuis les tout débuts de son entrée un peu hésitante dans la vie publique et ce lien particulier est resté dans l'esprit et dans le coeur des Canadiens de toute allégeance politique de partout au pays et qui lui ont accordé le respect dû à une personne ayant travaillé avec constance à la cause du Canada, tant au pays qu'à l'étranger.

Ayant beaucoup voyagé de par le monde, M. Trudeau voyait le Canada d'un oeil vif et amical. Pour lui, notre pays représente non seulement la meilleure combinaison de gens et de cultures, mais la plus spéciale que n'importe où ailleurs. Il avait un profond respect et une grande sympathie pour les premières nations, pour ces gens qui étaient ici avant qu'aucun de nos ancêtres ne s'approchent de ces côtes et qui ont protégé ces terres jusqu'à ce que vienne le temps de les partager. Il ne les a jamais oubliés et hier, à Montréal, ils étaient présents en grand nombre, comme les sénateurs autochtones d'ailleurs, pour lui faire leurs adieux.

Honorables sénateurs, Pierre Trudeau s'est émerveillé devant la beauté et l'énorme potentiel que ce pays pouvait offrir à ceux qui avaient eu le courage de s'y installer, d'y rester et de bâtir un avenir pour leur famille dans des conditions extrêmement difficiles.

• (1440)

Il voulait que tous les Canadiens partagent ces sentiments, qu'ils comprennent leur pays, qu'ils s'en soucient et le protègent, et qu'ils participent à la vie de leur pays. Il voulait que tout le monde ait la chance de faire cela au Canada, et il a toujours cru que ceux qui, pour quelque raison que ce soit, n'en avaient pas eu la chance, devraient recevoir un coup de main, que ce soit de la part de l'État ou de chacun de nous.

Pierre Trudeau a encouragé avec enthousiasme les gens de toutes les parties du monde à venir ici se joindre à cette famille et il les a accueillis. Bon nombre des messages les plus émouvants qui ont été inscrits dans ces livres du souvenir, ou qui ont été déposés autour de la flamme du centenaire ou à la porte d'entrée de sa maison de l'avenue des Pins à Montréal ont été formulés par des gens qui avaient écouté ce qu'il disait et avaient suivi son conseil en venant s'établir au Canada, et ils lui exprimaient leur reconnaissance.

Dans sa constante détermination à maintenir un Canada fort et uni, Pierre Trudeau a poursuivi énergiquement l'initiative de son prédécesseur, le premier ministre Pearson, et nous a exhortés à partager non seulement nos cultures mais aussi nos langues fondatrices. C'est ce qui s'est produit et continue de se produire au sein d'une deuxième génération de jeunes partout au Canada, car ils trouvent que savoir parler anglais et français constitue un énorme atout pour leur citoyenneté personnelle. En conversant avec lui, même tout récemment, j'ai souvent senti que mes récits des grands succès de ce programme de bilinguisme — maintenant considéré presque normal dans beaucoup de régions du pays — le touchaient peut-être davantage que tout autre. Cela le touchait de savoir que les enfants apprennent maintenant les deux langues à la maternelle au Canada et que ma propre ville, Lethbridge, dans le sud-ouest de l'Alberta, qui n'a jamais été à l'origine très favorable à ces programmes, possède maintenant sa première école entièrement de langue française, l'école La Vérendrye. Il s'en réjouissait énormément.

Les politiques vont et viennent, parfois avec l'approbation de la population et parfois avec une forte opposition. Certaines restent, cependant, et changent le visage d'un pays. C'est ce qu'ont fait un grand nombre de ses politiques, sans révolution, mais en présentant une grande possibilité de développement pour nos jeunes gens et nos futurs dirigeants. Les Canadiens en gardent le souvenir avec un grand respect et une grande reconnaissance, et cela fait partie de son héritage.

Je ne crois pas, honorables sénateurs, que Pierre Trudeau se rendait vraiment compte de la profondeur des sentiments que les Canadiens éprouvent à l'égard de sa personne. Il le sait maintenant. Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'il s'est promené dans la foule partout au Canada, ici, sur la colline du Parlement, et à Montréal. Il circulait parmi les gens, écoutait leurs conversations, regardait par-dessus leurs épaules pendant qu'ils écrivaient leurs messages et sentait les roses qu'ils venaient déposer. Michel lui tenait compagnie. Pierre aurait souri aux enfants qui ne savaient pas trop pourquoi ils étaient là, mais qui, conscients de l'importance de l'événement, faisaient un salut ou touchaient délicatement le drapeau.

Honorables sénateurs, il aurait remercié les responsables de la sécurité, qui ont permis que, librement et constamment, des milliers de Canadiens fassent la file pour rendre un dernier

[Le sénateur Fairbairn]

hommage. Il aurait remercié les Forces canadiennes pour leur contribution à la chapelle ardente. Il aurait remercié chacun d'avoir eu le souci d'aller chercher ceux qui avaient du mal à se déplacer, qui étaient venus en fauteuil roulant, pour les amener au début de la file. Il l'aurait apprécié beaucoup.

Il aurait été tellement fier des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui lui ont réservé un traitement respectueux et loyal, comme ils l'avaient fait quotidiennement pendant tant d'années. Et comme il aurait aimé ce parcours en train. Cela lui aurait rappelé les campagnes électorales, avec tous ces gens massés le long de la voie ferrée, agitant des drapeaux.

Il est réellement dur de le laisser partir car, comme Justin a su nous le rappeler avec force et clarté hier, cette fois, il ne reviendra plus. À l'image de son père qui l'avait fait si souvent, le fils nous a invités à aller de l'avant. Il nous revient maintenant de faire progresser le Canada.

Honorables sénateurs, ce message s'adresse à nous tous, qui avons eu le privilège d'être nommés au Sénat par divers premiers ministres; pour ma part, je le dois à Pierre Elliott Trudeau. Nous avons une tribune très spéciale au Canada pour lutter pour les Canadiens, pour notre avenir et celui de ces enfants qui faisaient la queue. C'est cet engagement qui nous permettra de poursuivre les buts fondamentaux d'une nation profitant à tous ses citoyens. Voilà son rêve.

À la soeur de M. Trudeau, Suzette Rouleau, et à Margaret, je présente mes plus sincères sympathies. À Justin et Sacha ainsi que Sarah, je dis qu'ils feront toujours partie de notre famille. Nous partageons leur tristesse et leur perte aujourd'hui, et nous leur offrons notre amour et notre soutien pour demain.

Quant à mon vieil ami Pierre, son esprit m'accompagnera toujours, comme il a marqué de façon indélébile l'histoire de notre pays. Jamais nous n'oublierons.

L'honorable Sheila Finestone: Honorables sénateurs, lorsque je suis arrivée chez ma belle-soeur, à Montréal, jeudi soir dernier, elle m'attendait sur le pas de la porte. Nous nous préparions à célébrer Rosh Hashanah. Elle m'a dit d'une voix tremblante: «As-tu appris la nouvelle? Pierre est décédé.» J'ai reçu cette nouvelle avec un pincement au coeur, les larmes aux yeux et, franchement, c'est comme si je venais de perdre un être cher. Dans notre esprit et notre coeur, ceux que nous aimons et admirons vivront à jamais.

Aujourd'hui, je prends la parole pour faire l'éloge de notre ami bien-aimé et d'un grand homme d'État. Nos pensées et nos souvenirs sont nombreux, mais chaque mot qui nous vient à l'esprit semble trop faible pour décrire un si grand homme. Tous les médias l'ont rappelé à notre souvenir d'une manière éloquente, et ici, au Sénat, des témoignages fort émouvants lui ont été rendus. Il a été l'homme d'État qui nous a rendu notre jeunesse, notre fierté, nos rêves.

«Un pays pleure», dit la *Gazette*, «Un politicien réfléchi, un penseur empressé d'agir», déclare la *Tribune*, «Uni dans la douleur, le pays est en deuil», peut-on lire dans le *Globe and Mail*. En outre, dans sa rétrospective et sa couverture complète, l'émission *Newsworld* de la CBC a offert aux Canadiens une leçon d'histoire fort appréciée.

Le témoignage le plus poignant de tous a peut-être été celui qu'ont rendu les gens respectueux, songeurs et silencieux, que j'ai vus sur la colline du Parlement, dimanche soir. Des milliers de gens s'étaient rassemblés pour rendre un dernier hommage au Très honorable Pierre Trudeau. Des millions de Canadiens se souviendront de Pierre Elliott Trudeau comme du père fondateur de notre pays moderne, de l'homme qui a rapatrié la Constitution, avec sa Charte des droits, qui a accéléré les changements sociaux en promouvant le bilinguisme et le multiculturalisme, et qui a défié les conventions, car il était un innovateur et un visionnaire.

Il a clairement compris les besoins et les aspirations des Canadiens, a bien saisi la politique mondiale, et a partagé avec nous tous sa vision de l'avenir du Canada. C'était un homme qui croyait qu'il fallait travailler fort, mais aussi se divertir, qui aimait sa famille et qui saluait le drapeau. Il nous a donné à tous la fierté d'être Canadiens.

Comme beaucoup d'honorables sénateurs, j'ai souvent eu l'occasion de rencontrer M. Trudeau lors de cocktails, de déjeuners, de dîners et de lancements de livres. Lors de ces événements, nous avons eu des échanges agréables, mais pas de discussions approfondies. Cependant, j'ai d'autres souvenirs. Je me souviens notamment du référendum de 1980. En tant que membre du comité exécutif du camp du «non» au Québec, j'étais avec des sénateurs et des députés sur la tribune du stade Paul-Sauvé en attendant l'arrivée de M. Trudeau. Je peux vous dire que la tension dans la salle était palpable. Lorsque M. Trudeau est arrivé, c'est comme si un courant électrique avait traversé le stade. On sentait que quelqu'un était arrivé pour donner espoir et orientation et qu'il y avait tout lieu d'espérer. C'était un moment tout à fait extraordinaire.

• (1450)

Lorsque l'on m'a approchée pour que je me porte candidate dans la circonscription de Mont-Royal, qui avait été représentée pendant 16 ans par M. Trudeau, je me suis sentie très honorée, mais je me suis demandé si j'étais à la hauteur. Je trouvais le défi énorme, mais j'ai accepté. Pendant la campagne, on a fait des arrangements pour que M. Trudeau m'accompagne dans quelques centres commerciaux. Plus le jour de notre campagne conjointe approchait, plus j'étais nerveuse. Que pouvais-je bien dire à cet homme très important et extrêmement intelligent? Comment pouvais-je le remercier suffisamment de participer avec moi à la campagne électorale?

La limousine de M. Trudeau est arrivée chez moi et son chauffeur m'a ouvert la portière. En prenant place, j'ai réussi à prononcer quelques mots et à sourire vaguement; j'essayais de paraître à la hauteur de l'incroyable tâche qui m'attendait. M. Trudeau m'a regardée brièvement de ses yeux bleus pénétrants et il m'a demandé pourquoi diable je voulais me porter candidate. Sa question m'a laissée bouche bée, ce qui est rare dans mon cas. Il m'a fallu plusieurs secondes pour me remettre, mais j'ai fini par exprimer ma pensée. J'ai répondu: «Je veux me présenter à cause de vous, M. Trudeau. En instaurant la Charte des droits et des libertés au Canada, vous avez mis en lumière le fait que les droits des femmes et des diverses ethnies font partie intégrante des droits de la personne.» Ma famille et moi adhérons à cette philosophie et nous avons travaillé en ce sens depuis bien des années. J'avais oeuvré en faveur des partenariats, de l'équité, de l'égalité et du respect pour tous.

M. Trudeau nous a donné ce magnifique outil de démocratie qu'est la Charte. Le Canada se verrait renforcé par elle et il

deviendrait un pays meilleur et plus juste. Le sénateur Kinsella a parlé des 400 décisions qui ont été prises en vertu de la Charte. La cause *Lovelace* a lancé le mouvement vers la justice et l'égalité, si importantes, pour les femmes.

J'ai dit à M. Trudeau qu'il avait donné de telles garanties constitutionnelles quant à l'égalité, que tous les hommes et toutes les femmes, de toutes cultures, races et religions, dans toute leur diversité, seraient respectés à titre d'égaux. Sa vision était fondée sur la justice pour tous. Je lui ai dit alors que c'était la raison pour laquelle je voulais me porter candidate. Je voulais contribuer à la réalisation de sa vision et à la mise en oeuvre de la Charte.

Lorsque j'étais porte-parole de notre parti pour les communications et la politique culturelle, durant les débats sur le libre-échange, conformément au legs de M. Trudeau, j'ai fait part de mes inquiétudes personnelles et des préoccupations de mon parti quant à l'avancement et à la protection des industries et produits culturels. Nous ne devons jamais oublier que l'une des nombreuses qualités de M. Trudeau, c'est qu'il a été le fervent et passionné architecte de notre identité canadienne renouvelée. Grâce à de judicieux investissements dans les arts pour les musées, l'édition, la cinématographie et la télévision, il a lancé un processus d'édification du volet culturel de la nation, avec la foi et la détermination requises pour le mener à la réalisation dont nous sommes témoins aujourd'hui.

Les deux musées construits ici de chaque côté de la rivière Outaouais témoignent éloquemment de cette démarche. Sous le leadership de M. Trudeau, le Canada a assisté à la naissance et au développement de nouveaux produits et industries culturels qui, en répudiant les stéréotypes et la rhétorique du XIX^e siècle, ont réinterprété le concept de Canadien; à partir de ce moment-là, être Canadien a signifié appartenir à une société vigoureuse, jeune, dynamique et pluraliste.

Trudeau avait un beau et grand rêve. Il l'a communiqué aux Canadiens à sa façon bien personnelle — attachante, convaincante, parfois spirituelle, toujours provocatrice et toujours en coordonnant habilement toutes ses pensées en vue d'une conclusion bien conçue. À l'instar de ses héritiers, nous avons appris que, pour ce qui est de ses hauts faits, la somme est plus grande que les parties.

Le fils de Pierre Trudeau, Justin, a fait hier un panégyrique stupéfiant de son père. En réponse à son hommage éloquent et touchant, je dirai ceci: «Nous comprenons que votre père ne reviendra plus et que c'est désormais à nous tous de reprendre le flambeau.» J'espère avoir raison de dire à Justin, Sacha et Sarah que nous serons à la hauteur.

Dimanche, sur la colline du Parlement en compagnie de centaines de pèlerins, j'ai songé à quel point il était troublant que le Très honorable Pierre Trudeau soit décédé au cours de Yamin Noraim, les dix jours de crainte révérencielle et de pénitence qui s'ouvrent avec Rosh Hashanah et qui finissent avec Yom Kippour. Pour les Juifs, il s'agit là d'un temps d'auto-évaluation, de pénitence et de prière, car nous croyons que c'est à Rosh Hashanah que le Seigneur inscrit le destin de toute l'humanité au Livre de vie, qui se trouve scellé à Yom Kippour. Lorsque je me tenais à côté du cercueil, qui était enveloppé dans notre cher drapeau canadien, j'ai dit ceci à Pierre: «Merci, Pierre, pour tout ce que tu as fait pour nous. Que le Seigneur t'inscrive au Livre de vie, car ta lumière brillera éternellement dans le coeur des Canadiens!»

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, qui aurait pu prédire l'effusion d'affection et d'affliction dont nous avons été témoins ces derniers jours? Il y avait de la magie dans la longue file de gens qui sont venus au Hall d'honneur rendre hommage au décédé. Comme nombre d'entre vous, mon épouse et moi-même avons fait la queue pendant cinq heures pour lui rendre hommage. Cette attente en valait la peine, car elle nous a permis de nous entretenir avec de nombreux Canadiens.

Immédiatement devant nous se trouvait un jeune homme qui était venu de Toronto, où il étudie en génie à l'université. D'autres étaient venus des provinces des Prairies et de contrées distantes au prix de frais et d'efforts considérables. Une femme qui se tenait très près de nous portait un mouchoir de tête. Elle souffrait manifestement d'un cancer avancé. Elle était tellement faible qu'elle devait s'asseoir toutes les dix minutes, mais elle a fait la queue jusqu'à ce que son tour vienne de rendre hommage à un ancien premier ministre. C'était extraordinaire!

J'ai été impressionné aussi par les milliers de membres des minorités ethniques présents. Il était évident que Pierre Elliott Trudeau était très aimé par tous les Canadiens, quelles que soient leur appartenance raciale ou la date de leur arrivée au Canada. Pierre Elliott Trudeau s'est arrangé pour que tout le monde se sente le bienvenu au Canada. Pour lui, tous les Canadiens étaient égaux.

Pierre Trudeau croyait à la démocratie. Je me souviens que, lorsque j'étais leader du gouvernement à cet endroit, des sénateurs de l'opposition sont venus me dire qu'ils avaient de la difficulté à s'acquitter efficacement de leur rôle d'opposition parce qu'ils n'étaient pas suffisamment nombreux. J'ai organisé une rencontre avec le premier ministre Trudeau et je lui ai exposé la situation, en lui disant que l'opposition, pour pouvoir jouer son important rôle, a besoin d'être renforcée. Il m'a dit de lui laisser le dossier, et peu après, de nouveaux conservateurs ont été nommés au Sénat, car Pierre Elliott Trudeau croyait en notre régime parlementaire et en la nécessité d'avoir une opposition efficace.

Je me souviens très bien des réunions du Cabinet. M. Trudeau tolérait mal la bêtise. Il était un chef de gouvernement démocratique et efficace. Il adoptait à l'égard de diverses questions une attitude qui invitait les membres du Cabinet à faire valoir des opinions nombreuses et variées. Il écoutait attentivement ce que les ministres avaient à dire. À plus d'une occasion, l'opinion de la majorité du Cabinet divergeait de la sienne, mais il était épris de démocratie et de justice et savait amener les gens à travailler ensemble et il accueillait volontiers de nouvelles idées.

• (1500)

Cet après-midi et ces derniers jours, des discours vraiment magnifiques ont été prononcés. Ces discours ont été parmi les plus éloquents qu'il m'ait été donné d'entendre dans ma vie, ici ou ailleurs. Ils ont résulté d'un désir réel des Canadiens de partager avec leurs concitoyens canadiens leur amour et leur estime de ce pays ainsi que du grand homme qui en a dirigé les destinées pendant si longtemps. Je suis convaincu que ce triste événement aura des conséquences bénéfiques en inspirant une nouvelle appréciation du Canada, de ses citoyens et de ses normes.

De nombreux autres sénateurs veulent présenter leurs hommages et je suis heureux d'avoir pu dire ces quelques mots.

L'honorable Pat Carney: Chers collègues, les discours et les hommages que nous avons entendus ces derniers jours ont ravivé en moi les souvenirs que j'ai de Pierre Elliott Trudeau à titre de parlementaire. Nous ne sommes pas nombreux à cet endroit à l'avoir connu de cette manière. Les sénateurs Forrestall, Perrault, Stollery et Joyal ont connu Pierre Elliott Trudeau comme parlementaire. Cette liste comprend peut-être également le sénateur Al Graham, mais il est ici depuis tellement longtemps que je ne me souviens plus dans quelle Chambre il a siégé.

Nous devons évoquer le souvenir de Pierre Elliot Trudeau à titre de parlementaire. J'ai siégé aux Communes avec lui entre 1980 et 1984. J'étais la toute nouvelle députée de Vancouver-Centre et j'allais sauver le pays. Il était le premier ministre réélu qui avait sauvé le pays. J'étais une novice, il était un parlementaire chevronné, et j'ai appris les usages parlementaires à son contact. Il avait une conception claire du régime de gouvernement inspiré de Westminster. Il comprenait que le gouvernement propose et que la loyale opposition de Sa Majesté s'oppose et que la tension entre les deux camps permet d'adopter de meilleures lois.

C'était tout aussi vrai des débats constitutionnels. Dans la proposition initiale de modification de la Constitution se trouvaient des mesures totalement inacceptables pour l'Ouest du Canada. Certaines ont été modifiées pendant les débats, pour le plus grand bien du pays.

J'ai appris de Pierre Elliott Trudeau que, si on pose une question sur le ton de la dérision, on se fait répondre sur celui du mépris. À titre de représentante de l'Ouest, je me suis opposée à un grand nombre de ses politiques, mais il a su rester bienveillant et a rarement cédé au dédain. J'ai appris que, si un interlocuteur lui posait de longues questions, il pouvait se faire tailler en pièces et que si, au contraire, les questions étaient claires et concises, la réponse serait courtoise et attentive, même si elle ne donnait pas d'information.

Honorables sénateurs, nous pourrions tous adopter cette approche au Sénat et à l'autre endroit. Il en résulterait peut-être une plus grande clarté des débats parlementaires, qui serait l'un de ses legs.

[Français]

L'honorable Serge Joyal: Honorables sénateurs, les Canadiens et les amis du Canada sont en deuil. Celui qui pendant plus de trois générations a incarné le Canada, l'esprit canadien, n'est plus. Pour certains d'entre nous, pour moi en particulier, c'est un peu comme d'être orphelin.

Notre filiation nationale a des racines lointaines dans le temps. Aujourd'hui, l'une de ses plus brillantes sources d'inspiration n'est plus. Les sentiments exprimés ces derniers jours par un si grand nombre de Canadiens illustrent, de façon combien émouvante, ce que Henri Lacordaire écrivait à propos des responsabilités publiques:

On ne peut régner sur les hommes quand on ne règne pas sur leur cœur.

Pierre Elliott Trudeau a porté à un moment déterminant de notre histoire, notre filiation nationale.

Il était notre leader, un véritable leader: c'est lui qui nous montrait le chemin qu'il croyait que le pays devait suivre pour assurer les droits des minorités et des plus faibles, pour garantir que le Canada, comme pays et nation, demeure notre idéal commun.

Il nous rassurait, non par le poids de son autorité de chef, mais par la force et la rigueur de sa pensée. Et sa pensée, elle était claire:

La liberté de l'homme demeure la conquête la plus difficile de l'humanité.

Toute sa vie a consisté à défendre l'individu, contre l'emprise des diktats politiques ou religieux, contre les idées reçues qui empêchent les sociétés de progresser, contre les carcans du nationalisme étroit, qui rend les groupes frileux et réactionnaires, contre le pouvoir des consensus corporatistes et contre les impérialismes économiques qui dominent les plus faibles.

Pierre Elliott Trudeau n'avait pas deux éthiques: l'une pour la vie privée et l'autre pour le gouvernement. Il était un, cohérent, rationnel. Et il s'employait à mener le débat pour nous amener au bout de nous-mêmes. Pour que nous demeurions logiques avec nous-mêmes. Pour nous pousser à tenir nos principes sans compromis ni dérobade.

Il était ferme sans être impitoyable. Il était juste, surtout dans le triomphe. Parce que pour lui, libéral, l'individu est un absolu personnel. Les sociétés n'existent pas pour les collectivités; elles n'existent que pour fournir à chaque personne la chance de partager également les opportunités qu'offrent les talents, les caractères et les aspirations de chacun.

À quoi bon le choix du collectivisme si l'individu est écrasé? Pierre Elliott Trudeau combattait les chapelles, le statu quo. Il cherchait à réformer les mentalités craintives, celles qui se croient toujours assiégées; il s'employait à réformer les institutions, en somme à libérer les citoyens des tutelles, qu'elles soient d'argent ou de la pensée.

Pour lui, il n'y avait pas deux sortes d'hommes ou de femmes, les bons et les autres, les patriotes ou les traîtres. Il n'y a qu'une sorte d'homme, qui cherche dans le cheminement, et parfois les tâtons, la liberté personnelle. C'est toujours ainsi qu'il a interprété son engagement politique.

Il y a 15 ans, après qu'il eut quitté la direction du gouvernement, nous campions au Nouveau-Mexique sur un pic rocheux, et il m'avait confié un soir:

Tu sais, il n'y a pas de métier plus noble que celui d'homme politique, parce que c'est le seul qui permette de construire la mesure de liberté d'une société.

Il ne croyait pas aux armes: il a toujours défendu la paix, contre la force. Le rapprochement, contre l'exclusion. Le dialogue, contre les colonialismes. Il avait une grande idée de l'Homme; il rêvait grand pour nous aussi.

Il avait une idée claire du pays. Il l'a transformé, il l'a mené au bout de lui-même. Et il avait aussi une idée quasi flatteuse des francophones:

Si je n'étais Canadien français d'origine, je le serais d'adoption.

Il s'identifiait à notre esprit séculaire, à notre spontanéité, sans détours, à notre manière à nous de jouir de la vie, sans inhibition, ou sans fausse pudeur.

Le soir de l'élection au Québec, le 15 novembre 1976, il livra à la télévision nationale le message suivant:

• (1510)

J'ai confiance que les Québécois continueront de rejeter le séparatisme parce qu'ils croient toujours que leur destinée se joue à l'intérieur d'un Canada indivisible.

Pierre Trudeau ne croyait pas aux avantages pour les Québécois de s'enfermer dans une sorte de «ghetto» social ou politique. Pourquoi chercher à être unilingue quand les frontières culturelles éclatent? Sa conviction profonde était que le respect du principe d'égalité des deux langues officielles, le français et l'anglais, devaient nous permettre de partager également le potentiel et les opportunités du Canada. Si les francophones se donnaient la peine d'assumer avec compétence et intégrité les responsabilités de la gestion de ce pays, rien ne menacerait plus leur développement.

Sa vision de nous-mêmes était large: elle embrassait tous les horizons du Canada, de l'Ouest et du Nord, là où des explorateurs, beaucoup de francophones, il y a trois siècles, s'étaient aventurés les premiers. Lui qui aimait les grands espaces, la vie à la dure, ne pouvait concevoir que pour nous protéger, il nous fallut nous rapetisser et abandonner un territoire si riche et si gorgé de ressources et de potentiel.

Il nous disait:

Posons donc les balises de notre identité dans tout le pays canadien, et relevons nos manches comme les générations des nôtres l'ont fait avant nous. Serions-nous plus veules qu'eux pour nous dérober et faiblir? Aurions-nous moins confiance en nous que ces colons pauvres, et sans moyens, qui ont survécu à bout de bras, dans la sueur et le froid?

Le Canada, il le ressentait en lui: dans ses défis et ses hésitations historiques. Il voulait le construire sur des bases plus solides, plus durables, qui lui garantiraient qu'il puisse grandir dans la paix et la justice.

Aujourd'hui, nous devons interpréter les principes de l'héritage qu'il nous a laissé, pour honorer les responsabilités de notre legs.

Comment Pierre Trudeau définissait-il la société juste en 1968?

[Traduction]

Je voudrais citer ce qu'il a écrit en 1968 avant de devenir chef du Parti libéral du Canada.

La Société juste sera une société où les droits des minorités seront à l'abri des caprices de majorités intolérantes. La Société juste sera une société où les régions et les groupes qui ne profitent pas pleinement de la richesse du pays se verront offrir de meilleures possibilités. La Société juste sera une société où l'on s'attaquera aux problèmes urbains comme la pollution et le logement par l'application de nouvelles connaissances et techniques. La Société juste sera une société où l'on incitera nos populations inuites et autochtones à exercer leurs droits de citoyenneté à la faveur de politiques qui leur conféreront une plus grande responsabilité sur leur propre avenir et une plus grande et significative égalité des chances. La Société juste s'épanouira dans un Canada uni, uni parce que tous ses citoyens joueront un rôle actif dans le développement du pays où l'égalité des chances sera assurée et où chacun des Canadiens pourra se réaliser de la manière qu'il jugera la meilleure.

Telles étaient ses convictions, l'essence de notre héritage politique — premièrement, la primauté du droit est la garantie fondamentale d'une société libre et démocratique, et deuxièmement, la Charte canadienne des droits et libertés est notre héritage inaliénable — et, partant, nous partageons tous la responsabilité d'abolir la disposition d'exemption, la brèche d'une initiative inachevée, parce que nos droits et libertés devraient être au-dessus de toute initiative des pouvoirs publics. Les droits sont des droits et, en tant que tels, ils ne devraient jamais être mis à risque.

[Français]

Qu'une vie, qu'une seule vie justifie tous les efforts pour la protéger de la loi du talion; que nous formons une nation, une, souveraine, indivisible; que notre souveraineté est celle de tout le peuple canadien, et que notre destinée comme pays, uni, appartient à tous et chacun de ses citoyens où qu'il ou elle vive dans ce grand pays; que notre véritable richesse est la diversité de notre population, que nous devons nous employer à la faire apprécier en définissant les meilleures règles pour en garantir le respect et la confiance réciproques de ses citoyens les uns à l'égard des autres; que notre engagement à servir la paix et à rapprocher les peuples doit reposer sur le respect fondamental de la dignité des personnes; que l'égalité linguistique est un engagement quotidien, jamais complètement satisfait, qui nous interpelle à chaque étape du développement de notre société; que l'intégrité du Parlement et de nos institutions nationales est à la base de notre développement démocratique, et que l'égalité des chances est le fondement de l'action de tous les gouvernements et de la cohésion sociale.

Et puis, il a voulu aussi que le peuple, tout le peuple canadien, puisse contrôler les destinées de notre pays. Il a voulu en somme faire du Canada un pays complètement maître de dessiner par lui-même les contours de son avenir. Et c'est ainsi qu'avec ces engagements, avec cette capacité réelle de nous déterminer, Pierre Trudeau croyait fermement que le Canada serait, et je le cite:

[...] si avancé sur le plan de la justice sociale, de la prospérité, et de la paix, que l'abandonner serait «un péché contre l'esprit, une sorte de péché contre l'humanité».

[Le sénateur Joyal]

Lorsqu'il quitta la vie politique, au printemps de 1984, au Centre civique d'Ottawa, il termina, le soir de ses adieux à la vie publique, par ces mots: «Vive le Canada, un, indivisible.»

Pour lui, c'était le parachèvement de la première étape du chantier ouvert il y a plus de 30 ans. Nous voici donc, honorables sénateurs, les héritiers de ce grand rêve. Il nous faudra maintenant relever le défi d'être à la hauteur de l'horizon qu'il nous a tracé. Le soleil ne se couche pas sur le Canada.

[Traduction]

Le soleil ne se couche jamais sur le Canada.

Je remercie les sénateurs de leur attention.

• (1520)

L'hon. Jack Austin: Honorables sénateurs, que peut-on dire de Pierre Elliott Trudeau qui n'a pas déjà été exprimé dans les hommages que les Canadiens de notre grand et merveilleux pays lui ont rendus depuis la nouvelle de sa mort le 28 septembre 2000, ainsi que par le respect et l'affection qu'ils lui ont témoignés?

Pour ma part, je suis sidéré de voir des dizaines de milliers de gens attendre patiemment sur la colline du Parlement pendant trois ou quatre heures juste pour toucher son cercueil et dire une prière en silence. Je n'en reviens pas de voir des dizaines de milliers de Canadiens qui, dans les villes et les villages et les campagnes parlent de leur respect et de leur admiration pour un homme qu'ils considèrent comme un très grand leader des Canadiens et de notre nation.

Pierre Trudeau est maintenant passé à l'histoire qui, dans les décennies à venir, évaluera la contribution qu'il a apportée au Canada. Ce jugement prendra la forme de millions de décisions prises chaque jour par les Canadiens dans l'avenir au sujet des valeurs qu'ils choisissent d'appliquer dans leur vie, leur société et leur pays. Pierre Trudeau était un défenseur d'un Canada uni — un Canada qui ne faisait qu'un, un Canada qui était une société juste et progressiste. Il a donné sa raison, sa passion, son énergie et sa vie pour cette cause. Si les Canadiens font les mêmes choix, il sera alors perçu par l'histoire comme un des grands leaders de notre nation.

Alors que je voyageais un jour en Asie avec lui, Pierre Trudeau m'a dit d'une voix tranquille et d'un ton réfléchi: «Est-ce que leurs dirigeants ont des rêves pour leur pays et leur peuple ou ne songent-ils qu'à eux-mêmes et à leurs pouvoirs?» Les Canadiens savent sans aucun doute que le rêve de Pierre Trudeau était le Canada.

Je viens de Colombie-Britannique et je suis fier de représenter ma superbe province au Parlement tout comme j'ai été fier de représenter la Colombie-Britannique dans le cabinet de Pierre Trudeau de 1981 à 1984. Il adorait nos paysages et en particulier nos pentes de ski alpin. Il a épousé Margaret Sinclair, une des belles filles de notre région. Son fils Justin vit et travaille là et son fils Michel est mort en Colombie-Britannique dans un accident tragique qui l'a terriblement déprimé. Pierre Trudeau a un lien très étroit avec la Colombie-Britannique.

Au cours de sa vie politique, Pierre Trudeau était à la fois intrigué et déconcerté par la Colombie-Britannique. Il voyait bien le potentiel de la province et de sa population, mais il se demandait si ces derniers savaient rêver ou savaient réaliser leurs rêves. On a beaucoup parlé de ce dîner tenu en 1981, à Vancouver, pour lever des fonds pour le Parti libéral, où il avait décrit la magie qu'il y a à se tenir au bout de la voie ferrée, face à l'océan et entouré de montagnes. Il avait dit que c'était une fois rendu sur le sommet de la montagne qu'on voyait les difficultés. Quand le Québec a eu l'impression d'avoir droit à un financement plus considérable de la part du Canada, les Québécois ont réagi en se faisant plus présents à Ottawa. Si la Colombie-Britannique se sentait mise de côté, il conseillait à ses habitants d'envoyer ses meilleurs représentants à la Chambre des communes et à la fonction publique. Il faut éviter de se plaindre en se croisant les bras. Il avait invité la Colombie-Britannique à réagir. Pierre Trudeau avait déclaré: «On dit que ceux qui vivent au pied de hautes montagnes sont les derniers à les escalader.» Certains ont cru qu'il les insultait; d'autres pensait qu'il avait raison de les inciter à agir.

Je savais que Pierre Trudeau était profondément attaché à la Colombie-Britannique. Quand on discutait ferme au Cabinet en 1982 pour savoir s'il fallait appuyer et financer Expo 86, y compris Canada Place, il a décidé d'aller de l'avant. Il est venu à Vancouver dévoiler la maquette de Canada Place. Il est revenu y rejoindre la reine, en 1983, lors d'une cérémonie marquant le lancement des travaux de construction de Canada Place. Quand le Conseil Interaction, groupe d'anciens chefs de gouvernement que présidait Helmut Schmidt, a décidé de se réunir au Canada, Pierre Trudeau a choisi Vancouver comme lieu de la rencontre de 1996.

Sur les murs de mon bureau, il y a au moins 16 portraits identiques de Pierre Trudeau, tous d'une couleur différente. L'artiste avait présenté ce portrait à Pierre Trudeau en deux copies: l'une qui se trouve dans son bureau à Montréal et l'autre, qu'il m'a remise et qui est accroché dans mon bureau du Sénat, et qu'il a dédiée «À mon collègue Jack Austin, d'un ami aux multiples visages, mais une seule réalité.» Je ne m'en suis pas rendu compte à l'époque, mais c'était Pierre Trudeau qui écrivait lui-même son épitaphe.

J'offre mes sympathies à Margaret, Justin, Sacha et Sarah, ainsi qu'à tous ceux qui aimaient Pierre Trudeau.

[Français]

L'honorable Louis J. Robichaud: Honorables sénateurs, les quelques mots que je vais dire à l'endroit de Pierre Elliott Trudeau vont certainement pâlir si je les compare à l'éloquence des sénateurs qui m'ont précédé et si je les compare aux commentaires qui ont été faits dans tous les journaux, non seulement du pays mais de l'univers. Les journaux, la télévision, la radio et les médias ont été unanimes à faire l'éloge d'un homme incomparable, d'un géant de la politique. D'un homme que la plupart d'entre nous avons connu de très près, d'autres de moins près, mais nous l'avons tous admiré à notre façon. Nous avons admiré l'ensemble de Pierre Trudeau, et l'ensemble consistait en beaucoup de choses: un esprit de justice, d'équité, un esprit toujours alerte, une intelligence abondante.

[Traduction]

On croit que les gens sont irremplaçables. Je crois plutôt qu'il faut dire que certaines personnes sont plus remplaçables que d'autres. Pierre Trudeau faisait partie de la dernière catégorie. Il sera difficile, il faudra des années, pour remplacer un homme de sa stature, un être aussi complet.

Il n'y a pas trop longtemps de cela, j'ai lu qu'une enseignante avait demandé à ses élèves de six ans d'écrire une courte lettre dans laquelle ils poseraient une question à Dieu. Il y a eu plusieurs questions, et l'une d'entre elles m'a frappé plus particulièrement. La question était la suivante: «Cher Dieu, pourquoi permettez-vous que tant de gens meurent parce qu'il vous faut les remplacer? Vous vous épargneriez tout ce travail si vous les laissiez vivre plus longtemps». La lettre était signée «Suzie».

Pierre Elliott Trudeau aurait dû vivre beaucoup plus longtemps. Dieu n'aurait ainsi pas eu à le remplacer parce qu'il aurait été là.

[Français]

J'ai bien connu Pierre Trudeau. Il était vraiment conscient des besoins des moins nantis de la société, que ce soit les individus ou les collectivités. Comme Acadien, j'ai bénéficié de ses largesses, de sa vision. Un fait peut-être banal, c'est qu'il avait refusé plusieurs offres de titres honorifiques de nombreuses universités. L'Université de Moncton à laquelle je suis personnellement attaché lui a offert un doctorat honorifique. Pierre Trudeau m'a dit personnellement: «J'ai refusé des diplômes honorifiques, mais celui de l'Université de Moncton, l'université acadienne, je ne puis pas refuser.»

• (1530)

J'étais présent lorsque l'Université de Moncton lui a conféré un diplôme honorifique. C'était un geste banal, mais symbolique. Il avait du respect pour les minorités. Si on ne t'avait pas eu Pierre Trudeau, on n'aurait pas les langues officielles et la fierté dans certaines provinces de pouvoir dire que nous sommes bilingues, que nous pouvons parler anglais et français. Et lorsque aujourd'hui nous allons à Calgary, à Vancouver ou à Winnipeg, nous pouvons entendre du français dans les rues. Avant Pierre Trudeau, c'était difficile. Si on entendait du français, c'était dans des cercles très restreints. Je voudrais dire à la famille de Pierre Trudeau ce qu'ils ont entendu tellement de fois: vous avez perdu un grand homme, et le Canada a perdu un géant.

L'honorable Lucie Pépin: Honorables sénateurs, nous qui avons connu Pierre Elliott Trudeau de près, ressentons depuis son départ un sentiment de vide, désorientant, une absence dont on se demande tous encore comment y suppléer, comment en surmonter la pesanteur.

Le décès de Pierre Elliott Trudeau nous a couvert d'un voile dont l'opacité ne saurait dissimuler le riche héritage qu'il nous lègue: un héritage tissé de convictions, d'idées de ce que devait être le Canada, de modèles et d'actions. Pierre Elliott Trudeau n'est plus, mais sa vision du Canada nous anime plus que jamais: c'est la vision d'un pays moderne, bilingue, multiculturel, soucieux de protéger les droits et libertés de la personne, un Canada d'égalité et de justice.

Sans aucun doute, la Charte constitue le témoignage le plus manifeste du souci de justice et d'égalité par lequel était mû Pierre Elliott Trudeau. Il était un intellectuel libéral, au plan philosophique et social du terme, un homme préoccupé de justice sociale et d'égalité. Ce qu'il faut se rappeler, c'est que le gouvernement sous son leadership a passé des lois qui ont donné les bases aux femmes pour accéder à l'égalité, l'accès aux pilules contraceptives et à l'avortement dans un contexte thérapeutique, la libéralisation de la Loi sur le divorce et la décriminalisation de l'homosexualité entre adultes consentants. Il nous a fait passer à l'ère de la modernité. De plus, des femmes ont été nommées à des postes qui, jusqu'ici, étaient réservés aux hommes: en 1972, il a nommé la première femme présidente du Sénat, Mme Muriel McQueen Fergusson, suivie de Mme Renaude Lapointe; en 1982, il a nommé la première femme juge à la Cour suprême, Mme Bertha Wilson. Il a nommé également la première femme présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé qui, en 1984, deviendra la première femme gouverneure générale du Canada.

Honorables sénateurs, ce sont là des gestes très importants pour l'édification de la citoyenneté des femmes, puisqu'elles marquent leur passage sur le plan de la représentation et non plus de la simple participation électorale ou de la figuration politique. Dans l'hommage qu'il lui a rendu hier, Justin Trudeau a dit de son père qu'il leur avait appris à croire en eux et à se tenir debout. Suite à cet hommage, honorables sénateurs, je n'ai qu'un souhait, c'est que le goût de l'excellence que Pierre Elliott Trudeau a donné à ma génération soit transmis aux jeunes de notre pays afin que chacun et chacune qui a un rêve puisse le réaliser dans quelque domaine que ce soit. C'était un des espoirs que Pierre Elliott Trudeau voulait laisser à la relève.

[Traduction]

L'honorable Michael Kirby: Honorables sénateurs, je suis reconnaissant de l'occasion que j'ai eue de travailler, en ma qualité de haut fonctionnaire, au dossier constitutionnel qui devait permettre le rapatriement de la Constitution ainsi que l'enchâssement de la Charte des droits et libertés. Ça été assurément la période la plus intéressante de ma vie. Pour toutes les raisons déjà invoquées par les sénateurs Beaudoin, Joyal, Kinsella et d'autres, cette période a eu un impact immense et durable sur le Canada.

J'ai demandé à Pierre Trudeau ce qui était, à ses yeux, le plus grand héritage de sa vie publique. C'est une question que les médias lui posaient et il y répondait toujours par une esquivé. Je crains qu'il évitait également la question en privé. Mais j'ai saisi quelque peu l'importance que la Charte avait aux yeux de Trudeau lors d'un discours qu'il a donné à New York, le soir du 5 novembre 1981. C'est à ce moment-là que les neuf provinces et le gouvernement fédéral se sont mis d'accord pour rapatrier la Constitution et y inscrire la Charte des droits.

Il avait été prévu plusieurs mois à l'avance que le premier ministre recevrait ce soir-là le prix de «l'homme de l'année» du conseil américain des Églises, à New York. Cet après-midi-là, M. Trudeau s'est rendu à New York en avion, emportant avec lui le texte que des membres de son personnel avaient rédigé plusieurs semaines à l'avance. Toutefois, le moment venu de prendre la parole, il a improvisé le premier paragraphe de son discours. Il a inclus deux phrases qui ont toujours correspondu

[Le sénateur Pèpin]

selon moi à l'opinion que se faisait M. Trudeau de la place que devait occuper le rapatriement et la Charte dans l'histoire du Canada:

En 1787, les pères fondateurs ont terminé la rédaction de la Constitution des États-Unis à Philadelphie. Au Canada, nous avons terminé la rédaction de la nôtre ce matin.

Cette phrase n'a pas paru en bien des endroits parce qu'elle ne figurait pas dans le texte officiel. Toutefois, j'estime qu'elle résume l'importance que Pierre Trudeau attachait à la Constitution, et en particulier à la Charte des droits, même s'il ne voulait pas ouvertement le reconnaître.

De fait, honorables sénateurs, j'ai toujours été étonné que la Charte bénéficie d'un aussi grand appui de la part des Canadiens. Même pendant les prétendues «guerres constitutionnelles» de 1980 et 1981, la Constitution n'a jamais été appuyée par moins de 80 p. 100 des gens de quelque province que ce soit. Dans certaines provinces, ce soutien a été quasi total. Peu importe ce que pouvait dire le premier ministre au pouvoir, l'appui n'a jamais été inférieur à 80 p. 100.

Les résultats d'un sondage d'opinion publique ont été publiés dans les six derniers mois, mais je n'ai malheureusement pas pu me les procurer pendant la fin de semaine. Dans ce sondage, on a demandé aux Canadiens de préciser la mesure dans laquelle ils appuyaient tout un éventail d'institutions canadiennes. L'institution à laquelle ils accordaient le plus de soutien était la Charte des droits et libertés. C'est là la situation de la Charte après les 400 jugements évoqués par les sénateurs Kinsella et Beaudoin.

J'ai toujours trouvé très curieux que bon nombre de Canadiens, y compris des sénateurs des deux côtés de la Chambre, critiquent souvent ce qu'ils appellent l'activisme du système judiciaire actuel. Je ne comprends surtout pas cela de la part de gens qui appuient du même souffle la Charte.

Que personne ne s'y trompe. Les premiers ministres, lorsqu'ils ont donné leur accord à la Charte, comprenaient très bien qu'une de ses conséquences directes serait l'avènement d'un système judiciaire plus activiste et, partant, d'une diminution de pouvoir pour les assemblées législatives et le Parlement du Canada. De fait, il y a eu un très long débat en au moins deux occasions lors de rencontres à huis clos avec les premiers ministres et quelques-uns de leurs collaborateurs. S'opposant au principe énoncé dans la Charte, deux des premiers ministres ont défendu très fermement la nécessité de maintenir la suprématie des assemblées législatives et des hommes et femmes politiques.

Ce débat a pris fin sur un commentaire d'un premier ministre dont je ne révélerai pas le nom parce que ses propos ont été tenus à huis clos. Ce ministre a résumé le débat de la façon suivante: «Compte tenu du piètre bilan des politiciens dans le domaine de la protection des droits et libertés des Canadiens, comment le système judiciaire pourrait-il faire pire?»

À ceux d'entre vous qui pensent que l'activisme judiciaire est un accident de parcours, je souligne que ce n'est pas le cas. Ceux qui pensent que Pierre Trudeau n'avait pas prévu cette conséquence de la mise en oeuvre de la Charte des droits et libertés sont dans l'erreur.

• (1540)

Si être l'architecte de la Charte constitue la plus grande réalisation publique de Pierre Trudeau, comme le sénateur Fairbairn l'a affirmé il y a une minute, être un excellent père est sûrement sa plus grande réalisation personnelle. Ceux d'entre nous, comme les sénateurs Fairbairn et Austin et d'autres, qui ont eu le privilège de travailler directement pour Pierre Trudeau ont eu l'occasion à maintes reprises d'être témoins de la relation qu'il entretenait avec ses fils. Je me souviens notamment de la fin de semaine de l'Action de grâce de 1981. Je m'en souviens parce que nous étions à trois semaines de la dernière rencontre des premiers ministres qui devait aboutir au rapatriement de la Constitution. Pierre Trudeau et moi-même travaillions seuls à la résidence du lac Harrington sur un certain nombre de dossiers. Il était tout à fait concentré comme il pouvait l'être quand une question occupait son esprit. Au milieu de la rencontre, un des ses fils est accouru pour lui parler d'un petit problème. Instantanément, Pierre a interrompu son rôle de grand intellectuel, d'homme d'État et de chef du gouvernement pour assumer son rôle de père et s'occuper du problème de son enfant de dix ans. Deux ou trois minutes plus tard, après avoir réglé le problème de son fils et lui avoir promis qu'après notre travail, nous irions le rejoindre dehors pour jouer à la balle, Pierre a su se reconcentrer sur-le-champ grâce à son énorme capacité intellectuelle.

Je peux penser à de nombreuses autres anecdotes comme celle-là, qui sont incroyablement impressionnantes simplement parce qu'elles montrent la capacité de l'homme à être en même temps le puissant chef du gouvernement que le public voyait en lui et l'extraordinaire père que nous voudrions tous être.

Honorables sénateurs, alors que les Canadiens se remémorent les événements des quatre ou cinq derniers jours, il est clair que nous pleurons la perte d'un ancien premier ministre et que de nombreux collègues ici pleurent la perte d'un ami. Mais les Canadiens saluent aussi avec une extrême fierté toutes les réalisations de Pierre Trudeau l'homme public. Je suppose que s'il avait pu lui-même assister à ces événements, surtout après la journée d'hier, Pierre Trudeau dirait que son plus grand accomplissement, celui dont il est le plus fier, est celui qu'il a réalisé en sa qualité de père.

L'honorable Peter A. Stollery: Honorables sénateurs, je suis fier d'avoir été un partisan politique de Pierre Trudeau et d'avoir été membre de ce magnifique caucus libéral entre 1972 et 1984. J'ai appuyé Pierre lors de ses cinq élections car j'ai travaillé pour Charles Caccia en 1968 et j'ai eu l'honneur d'être élu représentant des généreux électeurs de Spadina à Toronto en 1972, 1974, 1979 et 1980. Bien entendu, ils ne votaient pas pour moi et je l'ai toujours su. Bien des députés croient que les électeurs votent pour les candidats. Ils ne votaient pas pour moi, mais pour Pierre Elliott Trudeau. J'ai tout simplement eu le bonheur d'être là à ce moment.

Quelle expérience ce fut, honorables sénateurs. Aucun des membres de cette équipe n'oubliera l'esprit qui régnait au sein du caucus dirigé par Pierre Trudeau. Nous étions éblouis par le talent avec lequel, à la fin d'une réunion, il savait résumer ce qui avait été dit. C'était fascinant à voir et j'en ai été témoin des centaines de fois.

Pendant de longues périodes, les sondages ne nous ont pas été favorables. Je me souviens du chiffre de 27 p. 100. Notre popularité a atteint de bas niveaux au cours des ans, mais le caucus ne vacillait pas. Après que Trudeau nous ait parlé, nous retrouvions notre enthousiasme en quittant la salle car nous savions que nous appuyions l'homme qu'il fallait à ce pays. Nous sommes très fiers de cela et nous en discutons encore aujourd'hui lorsque nous nous rencontrons.

Hier, à la réception après les funérailles, j'ai rencontré un ancien député du Québec de l'époque et nous avons parlé avec une certaine fierté des discussions qui ont entouré la Charte canadienne des droits et libertés. Certaines personnes ont parlé de la disposition d'exemption et ont dit que c'était une chose terrible. Je me rappelle ces discussions et tout cela ne s'est pas passé en une seule réunion du caucus. Nous avons eu plusieurs réunions là-dessus. Diverses versions de la Charte nous ont été soumises. On disait que les premiers ministres provinciaux allaient accepter telle ou telle chose, mais pas celle-là. Enfin, Pierre a dit que nous pourrions obtenir la Charte si nous acceptions la disposition d'exemption, mais que nous ne le ferions que si cette disposition devait être soumise à l'assemblée législative tous les cinq ans. Il a déclaré que les Canadiens n'accepteraient pas à long terme que leurs gouvernements provinciaux leur retirent des droits. C'est ainsi que nous avons obtenu la Charte canadienne des droits et libertés et nous en sommes très fiers.

Honorables sénateurs, Pierre Trudeau était un ami. J'ai appris à le connaître au Parlement et également lorsqu'il s'est joint au club de canotage de l'Arctique dont je suis membre. C'était un camarade remarquable. Beaucoup de sénateurs savent ce dont je parle lorsque je mentionne le pétilllement de ses yeux. Il avait cette façon bien à lui de discuter des questions et de résumer les problèmes, et il le faisait non seulement dans des conversations publiques, mais également lorsque nous discutons de choses qui n'étaient pas des affaires d'État.

Être un ami de Pierre était toute une expérience. Bien des fois, j'ai parcouru à pied les rues de Montréal avec lui. C'est une expérience étrange et presque inquiétante, car parfois les gens ne le regardaient pas et on savait qu'ils le faisaient à dessein. D'autres fois, les gens venaient se présenter. Je savais que j'étais en compagnie d'un grand homme. Combien de fois n'importe lequel d'entre nous a eu l'occasion de parcourir à pied les rues de sa ville avec l'un des grands hommes de notre histoire?

Honorables sénateurs, je ne veux pas prendre trop de temps au Sénat. Je pense qu'on a déjà tant dit sur cet homme que cela devient superflu. Pierre Trudeau était un ami. J'ai vécu bien des expériences avec lui et pas simplement au Parlement. Je suis grandement attristé par son décès et je souhaite que son âme puisse reposer en paix.

[Français]

L'honorable Lise Bacon: Honorables sénateurs, jeudi dernier, nous apprenions qu'un géant venait de disparaître.

De son vivant, il a tout fait pour nous unir, nous Canadiens. D'un océan à l'autre, les Canadiens de toute origine linguistique et ethnique ont uni leurs voix pour célébrer non seulement la mémoire d'un homme, mais également son œuvre politique.

L'héritage de Pierre Elliott Trudeau est immense. Au cours des derniers jours, nous avons revu, à travers les images d'archives, notre jeunesse, mais aussi la genèse du Canada moderne. De par son panache et de par son charisme, il a incarné les espoirs et les aspirations d'une génération. Mais de par son œuvre et de par ses actions, il a marqué à jamais le Canada.

Demandez à un Canadien de définir en quelques mots le Canada d'aujourd'hui, il y a de bonnes chances que le bilinguisme, le multiculturalisme et la Charte canadienne des droits et libertés reviennent le plus souvent. Et ces concepts et politiques sont les joyaux que Pierre Elliott Trudeau nous a laissés en héritage.

Certains de ses adversaires au Québec ont souvent accusé Pierre Elliott Trudeau de vouloir écraser les Québécois. Aveuglés par leur quête, ils n'ont jamais compris le véritable sens de l'action politique de Pierre Elliott Trudeau. Loin de vouloir abaisser les Québécois, Pierre Elliott Trudeau voulait au contraire les élever, en faire des citoyens égaux des autres Canadiens. Au lieu de les enclaver dans les limites de la province de Québec, il voulait leur permettre de prendre toute la place qui leur revenait au sein du Canada, puis dans le monde. Et il a réussi.

Comme vous tous, j'ai été touchée par l'élan spontané d'affection et de respect envers Pierre Elliott Trudeau. L'ampleur du phénomène montre à quel point les Canadiens se sentent tous aujourd'hui un peu orphelins. Mais en même temps, les témoignages de tous ces citoyens et citoyennes font naître en moi un grand espoir. Ils montrent à quel point le rêve de Pierre Elliott Trudeau n'est pas mort avec sa disparition. Et c'est à chacun de nous qu'incombe la tâche de poursuivre l'œuvre de Pierre Elliott Trudeau.

[Traduction]

• (1550)

L'honorable Anne C. Cools: Honorables sénateurs, je prends la parole pour joindre ma voix à celles de mes collègues qui ont rendu hommage à Pierre Elliott Trudeau. Pour moi il sera toujours M. Trudeau, cet homme fascinant et exceptionnel qui nous a tous profondément touchés.

Honorables sénateurs, lundi matin 2 octobre, aux environs de 8 heures, j'ai regardé le cercueil de M. Trudeau sortir de cet édifice. Je me suis dit que M. Trudeau était venu au Parlement pour la dernière fois et qu'il le quittait à tout jamais. Pour ceux d'entre nous qui le connaissaient bien et qui l'avaient servi loyalement, ce fut un moment très dur et très difficile. En proie au chagrin et répondant aux journalistes qui m'interviewaient au sujet de M. Trudeau, une célèbre strophe du poème «Requiem» de Robert Louis Stevenson m'est venue à l'esprit. Souvent quand les mots nous manquent, nous trouvons dans les poètes l'éloquence qui nous fait défaut. Il faut parfois faire appel aux Muses. Voici cette strophe de «Requiem»:

*Ici repose après un long voyage
Le marin de retour sur son rivage*

Le chasseur de retour dans son village.

Honorables sénateurs, hier aux funérailles de M. Trudeau à la basilique Notre-Dame de Montréal, son fils Justin a fait allusion à un autre poème très célèbre que M. Trudeau citait souvent. Il

[Le sénateur Bacon]

s'agit de «Stopping By Woods on a Snowy Evening» de Robert Frost. Certains des sénateurs se souviendront de ce poème qui se lit comme suit:

Les bois sont magnifiques, sombres et profonds,
Mais j'ai des promesses à tenir
Et des milles à franchir avant d'aller dormir
Et des milles à franchir avant d'aller dormir.

Hier, Justin Trudeau a adapté ces vers. Pour ma part, ils m'ont fait penser à la série d'événements qui avait conduit M. Trudeau à les prononcer. Je me suis souvenue de sa défaite du 22 mai 1979; de l'annonce, le 21 novembre 1979, qu'il quittait la politique; de la défaite du gouvernement de M. Clark à la Chambre des communes, le 13 décembre 1979, aux mains des libéraux à la suite d'un vote de confiance; du rappel de M. Trudeau, le 18 décembre 1979, pour diriger les troupes libérales pendant les élections, et de la victoire éclatante de M. Trudeau, le 18 février 1980, qui le reconduisit au poste de premier ministre. M. Trudeau avait alors dit qu'il avait des promesses à tenir et des milles à franchir avant d'aller dormir. M. Trudeau s'est endormi à tout jamais.

Honorables sénateurs, je comptais parmi ceux, et ils étaient nombreux, qui étaient au service de M. Trudeau. J'étais parmi ses candidats dans ce que beaucoup d'entre nous se souvenaient comme d'une élection générale très mortelle, celle de 1979. Nombre d'entre nous se souviendront que M. Trudeau était, littéralement, presque détruit sur le plan politique. Rappelons-nous aussi que je suis de race noire; quand je me suis présentée comme candidate libérale à Toronto en 1978 et en 1979, c'était inédit, et je n'exagère pas. Je n'en parle pas très souvent, mais ces élections générales de 1979 ont été très difficiles. Les prédateurs voulaient avoir la peau de M. Trudeau. Je vais faire une confidence aux sénateurs. Bien des ennemis tentaient de s'en prendre à M. Trudeau et l'une des façons de lui faire mal, c'était tenter de montrer que je faisais l'objet de tellement de racisme que les électeurs ne voteraient jamais pour moi. Je vois le sénateur Isobel Finnerty là-bas. Elle se souvient très bien de tout cela. Je voudrais que vous sachiez que toutes les fois que mon équipe de travailleurs électoraux voyait une pancarte sur laquelle étaient écrits des mots comme «négresse», nous n'en parlions pas publiquement. Mes collaborateurs et moi-même allions personnellement, en pleine nuit, remplacer ces pancartes parce que nous ne voulions pas que cela éclabousse M. Trudeau. Telle est la profondeur du respect que je vouais à cette homme.

Honorables sénateurs, durant la période qui a précédé les élections générales de 1979, comme le sénateur Finnerty s'en souviendra fort bien, en octobre 1978, une série d'élections partielles ont été tenues en Ontario. Il y en a eu sept, si je ne m'abuse. Nous les avons perdues toutes sept, et cinq d'entre elles étaient auparavant libérales. Nous les avons toutes perdues. M. Trudeau était découragé et assez déprimé.

Honorables sénateurs, je me souviens qu'à l'époque le sénateur Royce Frith m'a parlé et m'a dit à quel point M. Trudeau était déprimé. Je me souviens, honorables sénateurs, que c'était le 16 octobre. Deux jours plus tard, le 18 octobre, un article de John Hay a paru dans le *Citizen* d'Ottawa. Le titre de cet article se lisait comme suit: «Cools attend toujours dans les coulisses libérales.» N'oubliez pas que c'était en 1978 et que le courant anti-Trudeau prenait de l'ampleur. Dans cet article, John Hay écrit ceci à mon sujet:

Mentionnons aussi son profond attachement au premier ministre Trudeau lui-même, un sujet qui l'intéresse plus que tout, ou presque.

Puis, il me cite:

«J'éprouve beaucoup d'admiration, d'affection et d'estime pour le premier ministre [...] Cet homme est un géant.»

C'est de là que vient l'expression «cet homme est un géant».

Mes amis m'ont dit que cet article avait été montré à M. Trudeau ce matin-là et que cela l'avait ragaillardé. Je suis sûre que nous tous ici savons ce qui se passe dans un parti politique ou un caucus lorsque le chef semble commencer à chanceler.

Honorables sénateurs, je voudrais vous faire part d'un autre exemple de ce que je considère un grand acte de loyauté de ma part envers M. Pierre Elliott Trudeau. Je voudrais raconter aux honorables sénateurs ce qui, à mon avis, est mon plus grand acte de loyauté envers cet homme. La loyauté est une denrée assez rare.

Le 1er octobre 1992, à la Maison du Eggroll, à Montréal, j'ai assisté à la réunion mensuelle du magazine *Cité libre*, qui venait de renaître. J'avais assisté à cette réunion pour appuyer M. Trudeau, qui était sur le point de prononcer un discours sur l'accord de Charlottetown. Nous étions à la veille du référendum national du 26 octobre 1992 sur cet accord. M. Trudeau se sentait très rejeté par le Parti libéral du Canada puisque celui-ci avait refusé sa conception et sa vision du Québec au sein du Canada et avait plutôt choisi d'appuyer l'accord de Charlottetown.

• (1600)

Dans le *Toronto Star* du 2 octobre 1992, on lisait un article de Patrick Doyle et de Sandro Contenta intitulé: «Trudeau dit non. Il exhorte les électeurs à mettre leurs émotions de côté». Ces journalistes disaient ceci de M. Trudeau:

Il est ensuite allé à la petite table d'honneur où se trouvaient ses invités, le sénateur Anne Cools et le député libéral Charles Caccia [...]

Honorables sénateurs, le sénateur Jacques Hébert m'avait invitée et les libéraux, particulièrement ceux que M. Trudeau avait nommés, n'étaient pas nombreux. Ils étaient même très rares. Le sénateur Marcel Prud'homme était là aussi. Lors de cette réunion, M. Trudeau a dénoncé l'accord de Charlottetown en déclarant: «[...] ils ont fait un gâchis et ce gâchis mérite un non retentissant».

Honorables sénateurs, nous connaissons tous les résultats de ce référendum. L'accord a été défait et l'intervention de M. Trudeau a été déterminante. M. Trudeau lui-même m'a dit que cela signifiait beaucoup pour lui que je sois assise à ses côtés ce soir-là.

Honorables sénateurs, j'en arrive à ce qui, à mes yeux, constitue l'aspect le plus grand et le plus mémorable dans la vie de M. Trudeau. Cette nuit-là, à cette manifestation organisée par *Cité libre*, je fus, comme toujours, profondément touchée par la relation étroite qui existait entre M. Trudeau et son fils Justin.

Hier, aux funérailles, j'ai observé Justin et Sacha dont la relation avec leur père est devenue apparente à cette nation. Le Canada s'est associé à cette relation étroite lorsque Justin, dans son panégyrique, a raconté comment il avait réalisé l'être exceptionnel qu'était son père — l'être exceptionnel qu'était M. Trudeau en tant qu'homme et l'être exceptionnel qu'il était en tant que père.

Honorables sénateurs, le legs le plus important que nous a laissés M. Trudeau, ce n'est pas ce qu'il a accompli sur le plan juridique ou intellectuel, ce ne sont pas ses aspirations sur le plan constitutionnel, ce ne sont pas ses triomphes ou ses défaites politiques. Ce n'est pas la Charte, dont seule l'histoire nous permettra de juger. Ce ne sont pas ses contacts avec la nature, ce n'est pas son goût des sports de plein air. Il ne fait aucun doute que ses accomplissements sont nombreux. Le legs le plus important qu'il nous a laissés, c'est celui de parent. Cela fait maintenant quelque temps que l'image de M. Trudeau avec ses fils, avec l'un ou l'autre de ses trois enfants, Justin, Sacha et Michel, est devenue l'image dominante de cet homme.

Lorsque M. Trudeau a perdu son fils Michel, il y a deux ans, tous les Canadiens se sont joints à lui et ont pleuré avec lui. Je puis dire à mes honorables collègues que, aujourd'hui, les Canadiens voient M. Trudeau principalement comme un homme qui, malgré sa grandeur en tant qu'homme d'État, malgré toutes les importantes questions d'État dont il s'occupait, consacrait beaucoup de temps à ses trois petits garçons.

M. Trudeau m'a dit un jour qu'il avait eu des enfants à un âge avancé, à un âge où il pouvait vraiment apprécier la bénédiction d'avoir ces enfants. Quelle déclaration étonnante!

Honorables sénateurs, en terminant, je voudrais dire que le plus grand héritage qu'a laissé M. Trudeau est un héritage personnel qui revêt un sens profond pour tous les parents canadiens qui doivent élever leurs enfants, parfois dans des conditions pénibles. Son plus grand héritage, c'est d'avoir été un parent. Sa plus grande contribution au Canada a été sa réussite en tant que parent, en tant que père. Sa plus grande réalisation, c'est d'avoir été un excellent père, en plus du fait que, malgré un divorce, il a toujours défendu les droits de la mère de ses enfants, et les droits de ses enfants d'être présents dans la vie de leur mère. On peut dire de M. Trudeau qu'il a été le plus merveilleux père de tous. Je pense que l'Histoire jugera M. Trudeau comme un père, un peu comme saint Thomas More, qui avait un rapport très exceptionnel avec sa fille.

Honorables sénateurs, lorsque M. Trudeau m'a téléphoné en janvier 1984 pour me nommer au Sénat, il m'a dit bien des choses. Une des choses qu'il m'a dites en particulier, c'est qu'il admirait le fait que mon combat ne soit jamais réfréné par la race ni le sexe. Il m'a également demandé de lui promettre que, à mon arrivée au Sénat, je continuerais de travailler avec les familles en difficulté et les familles en situation de conflit. Comme Justin l'a dit hier, son père a tenu sa promesse. Honorables sénateurs, je tiens la mienne.

Honorables sénateurs, le voyage de M. Trudeau est terminé et sa tâche est accomplie. Je célèbre sa vie. M. Trudeau est retourné rencontrer son créateur pour lui rendre des comptes. J'offre mon amour et mon soutien à sa famille, particulièrement à sa soeur et à ses enfants. Je leur offre notre amour à nous tous. Beaucoup de gens ont eu le privilège de le servir, l'ont servi pendant les bons moments et pendant les mauvais moments, et c'est le service qui importe.

L'honorable Charlie Watt: Honorables sénateurs, je vais m'exprimer d'abord en inuktitut.

[*Le sénateur Watts s'exprime dans sa langue natale.*]

Celui qui nous a dirigés pendant des années n'est plus. C'était un grand homme, un homme qui avait des sentiments, un homme avec qui j'ai échangé de différentes façons. Je ne le connaissais pas à l'époque où j'étais rentré dans ma localité éloignée, en 1965, mais j'en suis venu à le connaître très rapidement quand il a fait son entrée dans la politique fédérale et commencé à y faire des étincelles. Je ne savais pas à quoi m'attendre à l'époque. Je venais de rentrer chez moi après avoir poursuivi des études dans le sud du pays. À mon arrivée, j'ai constaté beaucoup de désordre dans ma collectivité. Ma propre survie était compromise. En 1985, les deux ordres de gouvernement cherchaient à faire inscrire les affaires inuit dans leur champ de compétences. À l'époque, nous avions un chef de l'opposition très influent en la personne de John Diefenbaker. Bien que j'aie été jeune, j'ai eu l'honneur de traiter directement avec lui.

J'étais convaincu qu'il fallait que quelqu'un parle, pour que les autres Canadiens puissent nous comprendre en tant que peuple et comprendre comment nous survivons dans le Nord. Je savais que l'entreprise était de taille, mais je débordais d'énergie. Certains de mes collègues ici présents sont parfaitement au courant de mes efforts lors de ces premières années. Un certain nombre d'entre eux étaient proches du premier ministre de l'époque et j'ai eu le privilège de traiter avec eux aussi.

• (1610)

Il y a deux domaines dans lesquels je me souviens d'avoir traité plus particulièrement avec M. Trudeau. Le premier est celui de la Loi 101, quand j'ai décidé de faire la lutte à René Lévesque sur la question linguistique. Je lis de temps à autres dans les journaux une citation de Pierre Elliott Trudeau qui m'a grandement encouragé à poursuivre la lutte, non seulement pour mon propre peuple, mais pour tous les Canadiens, parce que je ne pouvais pas accepter que l'on isole le Québec du reste du pays. Tout comme le premier ministre Trudeau, j'étais d'avis que le Canada devait rester uni.

Honorables sénateurs, j'ai également eu le privilège de traiter avec le premier ministre Trudeau, tant directement qu'indirectement, dans le dossier du rapatriement de la Constitution. Je me rappelle un cas en particulier. Je devais le rencontrer au 24 Sussex avec quelques autres politiciens. Je me souviens que le sénateur Michael Kirby était là parce que le premier ministre lui a demandé si ce que je voulais faire était logique.

Au cours des négociations qui ont précédé le rapatriement de la Constitution, il y a eu des rencontres entre les premiers ministres au cours desquelles le premier ministre m'a répété à plusieurs reprises que je ne devais pas m'en faire, que mes revendications ne seraient pas retirées de la Constitution. Toutefois, en raison de son engagement face à la Charte des droits et libertés, il a finalement dû faire des concessions et il me l'a dit. Je ne sais plus trop quelle a été ma réponse, mais elle a dû porter fruit parce que je l'ai rencontré peu de temps après.

Tout ce que je lui demandais, c'était de nous donner au moins une semaine pour que nous puissions forcer les premiers

ministres provinciaux à se retirer. Nous voulions contrôler la lutte nous-mêmes. À mon avis, le premier ministre n'avait pas à s'impliquer directement puisque c'était la lutte des peuples autochtones.

Intentionnellement ou non, lorsque la Constitution a été rédigée, les peuples autochtones ont été exclus. En 1982 ou 1983, l'article 35 a été inscrit dans la Constitution. Cela améliorait un peu notre sort, mais nous devons faire des concessions. Le premier ministre et ses homologues provinciaux ont décidé que nous pourrions être réinscrits dans la résolution par l'ajout du mot «*existant*», et c'est ce qu'on a fait. C'était un genre de pirouette, mais cela constituait une amélioration.

J'ai beaucoup de bons souvenirs de mes rapports avec le premier ministre Trudeau. Il me manquera beaucoup car j'ai toujours su que lorsque ce pays est aux prises avec des problèmes, il n'a pas peur de dire ouvertement ce qu'il pense. Nous n'avons personne comme lui à cet égard. Quoi qu'il en soit, nous avons entendu son fils hier et ses propos m'ont touché ainsi que bien d'autres habitants du Nord. Justin a dit que son père lui avait appris à respecter tout le monde et à traiter tout le monde sur un pied d'égalité. Justin a dit que ce n'est pas la fin et je pense que nous avons tous compris ce qu'il entendait par cela.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. Le premier ministre Trudeau a posé les fondations et nous devons partir de là pour que cela fonctionne. Nous devons commencer à mettre en œuvre ce que nous avons inscrit dans la Constitution. Tel est le défi qui nous attend tous.

Les autochtones de ce pays ne sont toujours pas considérés comme des personnes responsables. Le fait est qu'il y a au sein de notre population des gens qui sont responsables et d'autres qui ne le sont pas. Il en est ainsi dans toutes les sociétés, où que ce soit dans le monde. Ne mettons pas tout le monde dans le même panier et évitons de susciter des sentiments de désespoir. Il y a encore de l'espoir et notre société continuera d'aller de l'avant.

Un de nos collègues a parlé ici d'un sentiment de vide. Il y a peut-être un vide, mais je ne crois pas que Pierre Elliott Trudeau voudrait que nous nous attardions sur ce sentiment de vide. Il a comblé nos besoins et c'est maintenant à nous d'aller de l'avant et de nous montrer à la hauteur des objectifs qu'il avait fixés pour ce pays.

[*Français*]

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, j'ai eu l'honneur de connaître M. Trudeau dès 1953. C'est à l'Institut canadien des affaires publiques, à Sainte-Adèle où ils se réunissaient tous les ans, que j'ai rencontré tous ces gens qui, disait-on à l'époque, n'avaient qu'une chose en commun, être des anti-duplessistes. J'y ai connu, à 18 ans, toutes les personnalités qui, plus tard, se sont impliquées dans tous les domaines d'activités économique, politique et sociale du Canada.

M. Trudeau est devenu président d'un mouvement qui s'appelait Le Rassemblement. Peu de gens connaissent ce mouvement, mais certains journalistes, durant les derniers jours, s'y sont référés. J'ai toujours ma carte de membre signée par M. Trudeau, et cela date d'avant les années 60.

Vous savez que nous ne sommes plus que trois parlementaires qui l'étions déjà avant que M. Trudeau n'entreprenne sa dernière carrière, sa carrière politique. En 1962, M. Gray fut élu. En 1963, M. Chrétien fut élu et j'ai eu l'honneur de remplacer notre collègue du Sénat, M. Denis, en étant élu en février 1964.

Je pourrais prendre le reste de la journée pour vous expliquer toutes les facettes de ce personnage extraordinaire dont on a tellement parlé durant les derniers jours.

• (1620)

Monsieur Trudeau avait une manière bien personnelle de travailler. Durant l'été, je suis passé à travers seulement 200 boîtes de ce qui, un jour, sera cédé aux archives nationales. J'ai retrouvé comment M. Trudeau, à l'occasion, pouvait procéder lorsqu'il voulait obtenir des résultats sans s'impliquer directement. C'est un livre publié aux États-Unis en 1971, intitulé: *New Exile*, qui m'en a révélé plus que ce que j'en savais moi-même. Je vais en citer quelques extraits en anglais.

[Traduction]

Je vais paraphraser des extraits de ce livre. On y apprend que, en réalité, avant même que le *Washington Post* n'ait paru ce jour-là, M. Trudeau avait confié à un jeune député libéral de Montréal, Marcel Prud'homme, qu'il ne verrait pas d'inconvénient à ce que le Parlement exerce des pressions contre les politiques récentes adoptées par le ministère de l'Immigration au sujet des déserteurs récemment admis. On lit dans le livre que M. Trudeau préférerait apparemment ne pas y être directement mêlé, mais qu'il aurait déclaré qu'il interviendrait si le Parlement s'abstenait. Le livre dit ensuite que Prud'homme n'attendait que le signal du chef de son parti et a aussitôt rassemblé 25 députés libéraux qui ont convaincu le ministre MacEachen de modifier sa politique.

L'ouvrage indique en conclusion que, après plusieurs autres réunions du caucus libéral organisées par Prud'homme et son collègue, le député David Weatherhead de Toronto, auxquelles une majorité s'était déclarée en faveur du changement, MacEachen a finalement annoncé, le 22 mai 1969, que si un militaire d'un autre pays réunissait nos conditions d'immigration, il ne serait pas refoulé pour la seule raison qu'il était encore en service actif dans son pays.

C'est ainsi que je me suis trouvé mêlé à l'un des dossiers les plus explosifs de l'époque. Je n'avais jamais pris la parole en public à ce sujet et j'étais devenu un instrument entre les mains de M. Trudeau qui voulait diviser le Parti libéral pour pouvoir intervenir. Le Parti libéral de l'époque était totalement opposé à l'admission des déserteurs et des conscrits réfractaires américains.

En 1974, l'une des années les plus controversées de l'histoire de l'ONU, M. Trudeau m'a fait l'insigne honneur de me nommer délégué du Canada aux Nations Unies.

À l'époque, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies était M. Saul Rae, père de John et de Bob Rae. Les Nations Unies étaient présidées par M. Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, qui a un jour disparu de la scène. Il est aujourd'hui de retour en tant que président de l'Algérie. J'ai pris la décision de

me lever et d'applaudir M. Arafat qui prenait la parole pour la première fois devant les Nations Unies.

[Français]

C'est là que la terre m'est tombée sur la tête et que le caucus, dans une rage folle, a voulu mon rappel. Toute la presse canadienne et M. Diefenbaker, au Parlement du Canada, étaient déchainés contre moi, disant que je devais être rappelé. Et pourtant, M. Trudeau, avec sa patience habituelle, m'a laissé à mon poste auprès des Nations Unies jusqu'à la fin de mon terme, c'est-à-dire à la fin de décembre 1974.

Dès mon retour, j'étais très affecté parce que je voyais mon avenir politique — qui n'a jamais commencé de toute façon — disparaître à l'horizon. Et voilà qu'un jour, en mai 1975, Mme Viau, la très fidèle secrétaire de M. Trudeau, — un peu comme Mme Bondar pour M. Chrétien, que je salue en passant — m'appelle en disant que le premier ministre voulait me parler. Voilà qu'une fois de plus, discrètement, au moment où tous pensaient que ma carrière était vraiment finie à cause de ces gestes incroyables que j'avais osé poser, M. Trudeau me demande, ayant été le dernier à répondre à l'invitation de M. Sadate, d'être son représentant officiel pour la réouverture du canal de Suez qui eut lieu en juin 1975.

C'est ainsi qu'au cours des années, le Trudeau qui aurait dû me rappeler à l'ordre par son silence ne m'a jamais découragé dans ce que j'avais décidé d'accomplir, c'est-à-dire être un témoin vivant de la vérité au Moyen-Orient. Je pourrais vous citer — mais je vous en fais grâce, puisque bientôt je le publierai — tous les événements qui ont pu se produire depuis ce temps. Entre autres, il m'a demandé de l'accompagner aux Nations Unies, à la Conférence sur le désarmement.

[Traduction]

Soudain, j'étais censé disparaître. Il dit que je devais accompagner Mme Trudeau au Japon. J'en étais très honoré. M. Trudeau me dit: «Vous allez venir rencontrer M. Carter», que j'ai vu hier et avec lequel j'ai eu un long entretien.

C'est un côté de M. Trudeau que beaucoup de sénateurs ignorent peut-être, n'ont peut-être jamais connu, et pourtant bien réel. J'étais président du caucus du Québec. Je rappelle à mes collègues, notamment à mes nouveaux collègues, que j'ai toujours été élu au scrutin secret. Jamais je n'aurais aspiré à être président de quoi que ce soit si le scrutin avait été public. M. Trudeau m'a encouragé en silence, il m'a envoyé toute une série de lettres magnifiques me montrant que, si je le voulais, je pouvais me défendre tout seul. Je l'ai fait et je suis très reconnaissant à Pierre Elliott Trudeau de ses encouragements.

J'ai beaucoup de témoins qui sont encore en vie. Je ne vais pas citer leurs noms, bien entendu. Sans pour autant faire partie du cercle, contrairement à certains sénateurs qui étaient tout de suite entrés dans le cercle, non pas de ses amis mais de ses conseillers politiques, j'étais à la périphérie de M. Pierre Elliott Trudeau.

Je connais bien Mme Trudeau. Elle a accepté de recueillir des fonds pour moi dans des circonstances incroyables. C'était durant les derniers jours où elle habitait à Ottawa. Je l'en remercie. Je la connais personnellement et je lui adresse, ainsi qu'à ses fils et à la fille de M. Trudeau, que je n'ai pas l'honneur de connaître...

[Français]

Il m'a inspiré une chose que je voudrais transmettre à ces jeunes, c'est de ne jamais avoir peur de se retrouver seul pour avoir témoigné de ce que l'on croit être juste — même si à l'occasion cela peut vous coûter énormément et être dévastateur. Si vous êtes certain en votre âme et conscience que ce que vous défendez est ce qui doit être défendu, vous finirez par réussir. C'est ce que je retiens de Pierre Elliot Trudeau. J'aurais aimé être accompagné d'autres honorables sénateurs pour voir les 40 livres mis à la disposition du public, derrière la chaise du Président; dix tables disposées de chaque côté de la Chambre des communes et du Sénat, deux livres par table. Vous auriez pu vous asseoir et lire les témoignages, ce que j'ai fait samedi et dimanche jusqu'au milieu de la nuit. J'espère qu'un jour — et je le demande à la succession de M. Trudeau — ces livres seront mis à la disposition du peuple canadien pour qu'il puisse lire directement ce que les Canadiens — je déteste ce mot — les «officiels» et les Canadiens ordinaires y ont écrit. Je déteste ce mot, c'est comme s'il y avait deux sortes de Canadiens: ceux qui ont des responsabilités et les autres qui font confiance à ceux qui les représentent.

[Traduction]

Je n'aime pas l'expression «Canadien ordinaire». Il y a dedans quelque chose de non officiel, quelque chose d'inexistant.

[Français]

J'aimerais que les gens puissent lire ces témoignages et que l'on conserve dès maintenant — j'en fais la demande au Président de cette Chambre — ces témoignages. Il y a des centaines de témoignages qui sont en train de périr. Si vous vous penchiez pour les lire, c'est extraordinaire ce que vous pourriez y trouver. Je souhaiterais que ces témoignages, très nombreux, puissent aussi faire partie d'une collection qui sera certainement mise à la disposition de la succession de M. Trudeau et qui éventuellement fera partie de l'histoire du Canada.

[Traduction]

• (1630)

L'honorable E. Leo Kolber: Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour parler d'un homme qui m'a touché profondément. Pierre Trudeau m'a nommé au Sénat en 1983. Après qu'il eut pris sa retraite, nous avons fait une série de voyages autour du monde en compagnie de mon épouse et de mon fils, du sénateur Austin et de son épouse et, à l'occasion, de quelques autres personnes.

On a beaucoup écrit à propos de M. Trudeau et la Constitution, le Québec et bien d'autres sujets. J'aimerais prendre quelques instants pour parler de M. Trudeau, mon ami. Mon bref discours pourrait s'intituler: «Voyages avec Pierre».

Pendant qu'il était encore premier ministre, Pierre Trudeau et moi sommes devenus relativement amis, mais notre amitié s'est réellement développée après sa retraite. Chaque année, il choisissait un itinéraire qu'il avait toujours voulu faire. Le sénateur Austin et moi-même nous occupions du volet logistique. Nous procédions toujours de la même façon. Nous rendions visite à l'ambassadeur du pays que nous souhaitions visiter et nous lui faisions part de nos projets. L'ambassadeur nous donnait ensuite des suggestions sur la meilleure façon de faire.

[Le sénateur Prud'homme]

L'une des aventures les plus fascinantes que nous avons vécues au cours de nos nombreux voyages a été de passer six nuits et sept jours à bord du train trans-sibérien à écouter M. Trudeau parler de géopolitique alors que la toundra sibérienne défilait sous nos yeux. Nous avons fait des voyages fantastiques au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Nous avons assisté à des pièces de théâtre à Londres et à New York. Nous avons été dans la jungle amazonienne en compagnie de l'armée de l'air brésilienne et nous avons passé plusieurs jours avec la tribu Yanomani, qui est probablement la plus primitive au monde.

J'aimerais parler d'un voyage en particulier, pour bien montrer la fascination que cet homme pouvait exercer. Il avait décidé de refaire la route de la soie parcourue par Marco Polo entre le Pakistan et la Chine. Cela nous obligeait à franchir le col du Karakorum et je n'avais jamais entendu parler de l'endroit. Nous avons rencontré les ambassadeurs du Pakistan et de la Chine. L'ambassadeur pakistanais était ravi de nous rencontrer car, apparemment, M. Trudeau avait tenté d'obtenir l'adhésion du Pakistan au Commonwealth, quoique sans succès. L'ambassadeur chinois était également enchanté. Il nous a dit que nous serions en sécurité, mais que le confort laisserait un peu à désirer durant la première partie du voyage. M. Trudeau a fait remarquer qu'il tenait beaucoup à faire ce voyage, tout en reconnaissant que le fait de voyager sous la protection du général Zia était peut-être un peu audacieux. Le général Zia, qui dirigeait le Pakistan, nous a accueillis chaleureusement et a même agi comme notre protecteur durant notre traversée du Pakistan. Il a veillé à ce qu'on voie à nos besoins, quoique de façon rudimentaire, partout où nous sommes allés. À notre arrivée près de la frontière chinoise, à une altitude de 16 000 pieds, nous avons reçu un appel du bureau du général, pour nous informer qu'un glacier s'était déplacé et qu'un énorme lac s'était formé et nous bloquait le passage. À sa façon bien personnelle, M. Trudeau a répondu au général que nous pourrions peut-être escalader la montagne pour contourner le lac, mais le général Zia a répondu que ce serait dangereux et même impossible et qu'il prendrait d'autres dispositions. Au moment où nous arrivions près du lac, par un temps très brumeux, nous avons aperçu une centaine d'ingénieurs militaires, en tenue de corvée, qui apportaient des radeaux pour nous permettre de traverser le lac. Nous nous sommes embarqués sur les radeaux, avec les jeeps et quelques-uns de nos hôtes chinois venus à notre rencontre.

Après avoir débarqué de l'autre côté du lac, nous avons aperçu un petit autobus scolaire. Pendant que les ingénieurs déchargeaient le radeau des jeeps et du reste du matériel, nous nous sommes dirigés vers l'autobus. Je vous rappelle que nous nous trouvions alors au milieu de nulle part, à quelque 16 000 pieds d'altitude dans la chaîne de l'Himalaya, et qu'il n'y avait aucune route, pas de végétation et peu d'oxygène. À notre grande stupéfaction, nous nous trouvions devant 12 touristes de la province de Québec qui tentaient de franchir le lac. Vous pouvez imaginer leur étonnement quand ils remarquèrent et reconnurent M. Trudeau. C'était comme si le Messie était arrivé. Les exclamations «Mon Dieu, c'est Pierre. Qu'est-ce qu'il fait ici?» remplirent l'air, et il se tint une sorte de réunion canadienne. Je ne puis imaginer personne d'autre capable de réaliser un exploit pareil dans des circonstances aussi fortuites, mais tel était Pierre. Il a marqué très profondément nos vies. Parlant au nom de ma femme et en mon nom personnel, nous lui serons toujours reconnaissants. Shalom, Pierre.

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein: Honorables sénateurs, l'heure avance, le soir approche, la nuit tombera bientôt, et nous voici en train de rendre hommage à Pierre Elliott Trudeau. Comment lui rendre hommage? Il aimait tellement les mots! Que ce soit comme pamphlétaire, essayiste, enseignant, satiriste, mémorialiste, avocat, poète ou homme politique, il adorait les mots. Toute sa vie, il a choisi ses mots avec beaucoup de soin. Maintenant, nous n'avons que des mots pour apaiser le sentiment évanescant de perte personnelle.

Ses mots pétillants ont d'abord attiré notre attention et occupé nos pensées dans les années 50. À la fin, même si nous avons résisté, sa personne a capturé nos cœurs. Nous voici donc en train de lui rendre hommage pour ses mots et pour sa personne.

C'est étrange, mais en y repensant, il me semble maintenant que lorsque je prenais la parole au Sénat, je le faisais pour une seule personne. Je faisais attention à ce que je disais au Sénat et je savourais les commentaires qu'il faisait soit par écrit, soit au cours de rencontres ou de conversations.

Comment a-t-il pu occuper tant de place dans la tête des Canadiens? Par son énergie et sa pensée, à lui seul, il a créé un *novus ordo seclorum*, une nouvelle école de pensée, un nouveau lexique des droits résultant de la naissance laborieuse de la Charte, un nouveau Commonwealth fortuit. Certes, l'honneur ultime ne peut être moins que l'accolade d'approbation donnée par ses opposants les plus acharnés qui, malgré eux, ont adopté la Charte comme pierre de touche, au même titre que ses défenseurs.

Mes premiers souvenirs de M. Trudeau remontent aux années 50, alors que je venais de lire ses brillants essais sur le fédéralisme. Notre premier échange a eu lieu en 1961, grâce à un ami mutuel, le regretté Jean David. Nous nous sommes rencontrés plus souvent au cours de mon premier séjour à Ottawa, de 1966 à 1968.

Il avait un esprit vif. Le jour où il a finalement annoncé son intention de se présenter à la direction du Parti libéral, au début de 1968, il m'a envoyé, sans que je le lui demande, une photographie sur laquelle il avait écrit: «À Jerry, l'an prochain à Jérusalem. Pierre.» J'avais auparavant décliné l'emploi qu'il m'offrait. Depuis, je ne suis pas certain de ce qu'il voulait dire dans cette note, voulait-il que je l'accompagne ou que je reste ou que nous nous rencontrions dans la «Terre promise»? De toutes façons, j'ai quitté Ottawa en 1968, juste après son élection comme chef. En octobre 1972, il m'a demandé de l'aide au cours de l'infortunée campagne sur le thème «Le pays est fort», et j'ai répondu à son appel. Au beau milieu de la campagne, j'ai organisé et coparrainé une fête surprise pour l'anniversaire de M. Pearson, qui se mourait d'un cancer. La fête a eu lieu dans les installations très intimes du Maple Leaf Gardens, en présence de 25 000 Canadiens, et nous avons convaincu M. Trudeau d'agir comme présentateur. Ce devait être la dernière sortie publique de M. Pearson. Je me souviens des derniers mots que MM. Pearson et Trudeau se sont échangés ce soir-là. Le reste fait partie de l'histoire.

De 1974 à 1984, il m'a demandé de surveiller à titre de volontaire toutes ses campagnes à la télévision et dans les journaux, et nous avons eu des échanges écrits et verbaux réguliers sur des idées et des politiques.

Une foule d'anecdotes personnelles se bousculent dans ma mémoire, et un grand nombre se greffent à des événements publics. Permettez-moi de m'attarder au Sénat et de faire une confession publique bien partielle.

Lorsque, au début de 1984, j'ai reçu un appel de M. Trudeau m'informant de sa décision de me nommer au Sénat, il a décrit, de manière calme et élogieuse, les notes privées, et parfois litigieuses, que je lui avais envoyées pendant deux décennies. Aucune n'avait fait l'objet d'une fuite. Aucune ne s'était retrouvée dans la presse. Il a conclu par cette phrase: «Nous avons besoin de vous au Sénat.» Comme il me demandait si j'avais besoin de temps pour réfléchir, j'ai répondu que non. J'étais disposé à accepter sur-le-champ. Je voyais dans cette nomination le plus grand compliment qu'il m'ait jamais fait. J'ai toutefois avoué que j'étais curieux sur un point. Je lui ai demandé pourquoi il avait dit: «Nous avons besoin de vous au Sénat.» J'ai entendu le combiné qui tombait, puis un grand éclat de rire. Il a repris l'appareil et s'est poliment excusé. J'étais, pensait-il, la première personne qu'il ait jamais nommée et qui lui ait demandé pourquoi. J'ai répondu: «Je suis sérieux, monsieur le premier ministre. J'accepte, mais je voudrais savoir pourquoi vous avez besoin de moi au Sénat.» Il m'a alors dit quelque chose que je n'ai jamais oublié.

• (1640)

Pierre Trudeau voulait que j'utilise le Sénat comme tribune pour mes propres idées. Il s'agissait, disait-il, des idées que j'avais sans relâche défendues devant lui et d'autres membres du parti. Il voulait que le Sénat soit «une Chambre où l'on débattre d'idées».

Peu après ma nomination au Sénat, le premier dossier qui a attiré mon attention fut celui des excuses et des dédommagements à offrir aux Canadiens d'origine japonaise qui avaient été incarcérés et dont les propriétés avaient été confisquées durant la Seconde Guerre mondiale. Le 10 avril 1984, j'ai déposé une motion au Sénat et, le 8 mai 1984, j'ai prononcé mon premier discours sur ce point. M. Trudeau était opposé à cette mesure. On ne pouvait sans cesse ressusciter le passé; on ne pouvait que transformer l'avenir selon lui.

D'autres, comme moi, considéraient que la cause des Canadiens d'origine japonaise était différente des autres revendications et que cette différence était fondée sur des faits. M. Trudeau avait soutenu fermement qu'on ne devait pas tenir compte de ces différences. Les prendre en considération susciterait de multiples tentatives visant à réécrire l'histoire. Tout ce qu'on pouvait faire était de ne pas répéter les erreurs du passé. Nous avons alors convenu que nous ne pouvions nous entendre sur ce point.

Lorsque le gouvernement de M. Mulroney a finalement accordé réparation et excuses, M. Trudeau m'a gentiment reproché les innombrables demandes et attentes que cette mesure a effectivement suscitées, comme il l'avait prédit. Il oubliait rarement, mais ne tenait jamais rancune d'une position réfléchie ou justifiée par des principes.

L'événement suivant dont nous nous souvenons était le débat sur l'accord du lac Meech qui avait lieu au Sénat en 1988. Une fois à la retraite, M. Trudeau était peu disposé à revenir à la vie publique. Des collègues et moi-même avons réussi à le convaincre que les principes de l'accord du lac Meech étaient plus importants que sa propre personne et qu'il pourrait vraiment changer les choses en se présentant au Sénat.

La thèse des deux nations était inscrite dans l'accord. Pierre Trudeau avait combattu une telle vision révisionniste de l'histoire durant toute sa vie. Le «statut spécial» ou la «société distincte» étaient des codes correspondant à la thèse des deux nations disait-il et j'étais aussi de cet avis. C'était inacceptable pour lui comme pour beaucoup de sénateurs.

Honorables sénateurs, cette enceinte du Sénat résonne encore ce soir de l'éloquence de son discours et de ses réponses. Il a été présent et a plaidé en faveur de son point de vue seul en comité plénier pendant trois bonnes heures ce jour-là. J'ai la transcription ici. Je crois que Pierre Trudeau a maintenu ce jour-là le Canada sur sa fragile trajectoire de «Canada un, unique et indivisible».

Lors du dernier référendum, nous nous sommes demandé si M. Trudeau avait été invité à participer à la campagne. Nous étions surpris de son absence. Les organisateurs nous ont dit qu'il hésitait à s'en mêler. Alors que les sondages annonçaient une lutte de plus en plus serrée, nous étions nombreux à penser que M. Trudeau pourrait faire toute la différence. On a demandé aux organisateurs du camp du «non» à Ottawa et à Montréal comment cela pourrait se faire. Pendant les derniers jours de la campagne, l'appui au camp du «non» a fléchi. Les sondages montraient que les deux camps étaient nez à nez, séparés seulement par la marge d'erreur. Pourtant, pas d'invitation.

J'ai concocté ce que j'estimais être un plan à la fois simple et merveilleux. Le dernier dimanche avant le jour du référendum, une fois terminées les émissions télévisées officielles, M. Trudeau sortirait faire une promenade matinale et s'assoierait sur un banc à proximité de son domicile, à Montréal. Une équipe de télévision de la CBC se trouverait par hasard dans les parages. Il accorderait alors une dernière entrevue ce dimanche fatidique et il retiendrait l'attention des médias ce jour-là et le lundi, jour du référendum.

Même si M. Trudeau hésitait, parce qu'il n'avait pas été invité à intervenir plus tôt, j'avais des raisons de croire qu'on pouvait encore le convaincre de le faire, même tardivement. Les organisateurs du Québec n'ont rien voulu entendre. Je pense qu'une intervention de M. Trudeau aurait valu cinq points supplémentaires au camp du «non» et, encore une fois, la face de l'histoire en aurait été changée. Honorables sénateurs, c'est toutefois aux éminents historiens qu'il appartient de formuler des hypothèses à ce sujet.

Après le référendum, le Parlement a été saisi d'une résolution concernant la «société distincte». J'avais entendu des sénateurs de ce côté-ci et des députés dire que M. Trudeau voyait cela d'un bon oeil. Je n'arrivais pas à y croire. Je lui ai téléphoné à plusieurs reprises. Il m'a exhorté à prononcer un discours long et enflammé pour dénoncer la résolution au Sénat. C'était la première et la seule fois depuis ma nomination qu'il me demandait quelque chose. D'autres m'ont convaincu que la résolution était sans importance et qu'il valait mieux que je reste silencieux. La résolution a fini par disparaître.

Honorables sénateurs, le 14 décembre 1995, j'ai prononcé le plus court discours de ma carrière à cet endroit, discours dénonçant la motion visant à reconnaître le Québec comme société distincte. Permettez-moi de le répéter:

Allons, chantons les louanges du Canada, parce que le Canada est une société distincte. Tout le reste n'est que glose. Les Canadiens eux-mêmes peuvent y voir clair.

Cela n'a pas plu à M. Trudeau, ni aux sénateurs de ce côté-ci ni aux députés de l'autre endroit. J'ai toujours regretté de ne pas avoir suivi son judicieux conseil, car M. Trudeau croyait que les

[Le sénateur Grafstein]

principes et la pratique fonctionnaient le mieux lorsqu'ils allaient de pair.

Enfin, les sénateurs se souviendront du projet de loi sur l'extradition et du pouvoir discrétionnaire qu'il conférait au ministre de la Justice à l'égard de la peine capitale. M. Trudeau était ravi de la position que certains d'entre nous avaient prise sur cette mesure.

Lorsqu'on en est venu au traité avec les Nisga'as, il a à nouveau exposé tranquillement son inquiétude sur la façon dont cette mesure portait atteinte à certains principes importants.

Si je rappelle ces événements, c'est pour montrer que, après avoir démissionné de son poste de premier ministre il y a seize ans, M. Trudeau a continué à suivre de près et avec beaucoup d'intérêt les événements qui se déroulaient au Parlement, y compris au Sénat.

Honorables sénateurs, comment rendre hommage à M. Trudeau, garder ses idées que nous sommes nombreux à partager des deux côtés du Sénat?

En 1979, après 11 années agitées au poste de premier ministre, Pierre Trudeau a vu sa fortune politique tourner complètement. Au déclenchement des élections, les libéraux tiraient de l'arrière dans les sondages. L'économie avait été ravagée d'abord par l'inflation au plan international, puis par l'inflation au plan national. La population n'avait plus confiance en Pierre Trudeau. Les régions étaient mécontentes. La seule chose pour laquelle il détenait une nette avance dans l'opinion publique, c'étaient ses qualités de chef. J'avais donc trouvé pour la campagne de 1979 l'expression «Un chef doit être un chef.»

Depuis lors, les chefs de tous les partis politiques canadiens essaient, consciemment ou inconsciemment, de se mesurer aux normes élevées établies par les aptitudes et les qualités innées et manifestes de chef de M. Trudeau. Personne ne peut soutenir la comparaison avec lui. Pourquoi?

Pierre Trudeau est venu à la politique et à cherché à prendre le pouvoir, non pas pour lui-même, mais pour faire valoir une idée précise du Canada. Son message était inséparable du médium. L'homme est devenu le médium. Il voyait le Canada comme une société distincte, bilingue, multiculturelle et juste, unie par l'égalité et l'inclusion. Personne ne devait être exclus ni abandonné. Des organes militants du gouvernement allaient être réorganisés afin de servir la population. La Charte canadienne des droits et libertés allait transformer le paysage politique. L'individu allait passer avant les politiciens ou le Parlement. C'est ainsi qu'il a créé, seul, comme je l'ai déjà dit, une nouvelle école de pensée pour nous, un commonwealth nouveau et différent. Avec énergie, créativité, persuasion, passion et précision, Pierre Trudeau n'a cessé de répéter son message en vue de créer un lien immuable avec tous les Canadiens, qu'ils soient ou non d'accord avec lui.

Il n'est pas étrange donc que chacun des Canadiens mesure son expérience de vie à l'aune de Pierre Trudeau. Il n'est guère surprenant qu'à sa mort, chacun des Canadiens ressente une perte personnelle indescriptible comme si, d'une certaine manière, notre propre personne s'en trouvait diminuée. Le pouvoir et la profondeur de cette réaction d'un bout à l'autre du Canada sont toujours insondables et impossibles à mesurer.

Honorables sénateurs, nous rendons hommage à M. Trudeau parce que le discours politique d'aujourd'hui est de nouveau empreint de cette obsession pour les droits à l'égalité d'un groupe ou d'un autre, d'une personne ou d'une autre. Chacun réclame des droits se fondant sur les libertés et droits individuels garantis dans la Charte. Telle était la vision de Pierre Trudeau. Ces idées devaient forger une nouvelle et exaltante identité canadienne, et cela n'a pas manqué de se produire.

Pour ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. Trudeau, de près ou de loin, ses idées sont bien vivantes. Sa foi en un Canada uni et indivisible, maintenant et pour toujours, a été réallumée, notamment à l'occasion du débat sur le projet de loi relatif à la citoyenneté. Ses idées ne peuvent être diluées ni diminuées. Il ne peut être oublié. L'âme de Pierre Trudeau vit toujours.

Relire les premiers écrits de Pierre Trudeau, comme je l'ai fait ce week-end, est rafraîchissant. Lors d'une saisissante rencontre dans un bar de Montréal il y a presque 40 ans, j'ai constaté que, par son intelligence pénétrante, il forçait ses interlocuteurs à pousser plus loin leur réflexion et à se dépasser. J'exhorte tous les nouveaux sénateurs à lire et à relire les délibérations du Sénat sur l'accord du lac Meech. C'est un excellent rappel de ce que le Sénat peut faire lorsque tous les sénateurs partagent la même volonté politique.

• (1650)

Je termine sur une interrogation personnelle. D'où jaillissaient toutes les idées de M. Trudeau? Je me suis souvent posé la question et je la lui ai souvent posée. Qu'est-ce qui le motivait? J'ai commencé à lire et à relire attentivement les idées de Mounier, Acton, Newman, Maritain, Gilson, Berlin et même celles du poète Saint-Exupéry. Trudeau se vantait d'être un anti-conformiste, un anti-nationaliste, particulièrement lorsque les gens autour de lui se drapaient dans le manteau du nationalisme parce que cela le reconfortait dans leur insécurité et répondait à leurs besoins. J'ai relu *Les Exercices spirituels* de saint Ignace, *Le Château intérieur* de sainte Thérèse d'Avila et je me suis plongé dans les travaux de saint Thomas et de saint Bonaventure. «Connais-toi toi-même» proclament toutes ces oeuvres. Est-ce que ce sont ces penseurs ou, plus simplement, la perte prématurée d'un père que nous partageons qui pousse quelqu'un à élaborer une pensée personnelle, à penser différemment et à contre-courant? Nous partageons la fascination des mystères de la Chine et du mouvement Lubavitch. Par dessus tout, il adorait l'expression des idées et les figures de style, tant dans les écrits que dans la conversation.

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, il s'est entouré de penseurs originaux comme ses amis les plus proches: Gérard Pelletier; Jacques Hébert; le très regretté Fernand Cadieux; le McLuhan méconnu du Canada français; Jean Lemoyne, le poète qu'il a nommé au Sénat; Eugene Forsey; Jean-Louis Gagnon, le grand libéral québécois qui, dans les années 30, seul a résisté au raz-de-marée duplessiste; Rod Chiasson; mon ami et confident Roy Faibish, maintenant en Angleterre.

Honorables sénateurs, une heure avec Trudeau était un exercice intellectuel exigeant. On se sentait comme un poids plume devant un poids lourd. La mémoire de M. Trudeau était prodigieuse. Il pouvait se rappeler exactement ce que l'on avait dit longtemps après qu'on l'ait oublié. Il était toujours en mesure de porter un direct inattendu et de contrer les coups.

Il nous a frustrés de son excellence tout autant qu'il nous a inspirés. Tout comme il visait inlassablement les normes les plus élevées, il était pour chacun de nous une invitation à dépasser, sur les plans intellectuel et professionnel, nos maigres talents. De même, il consacrait son immense énergie et son talent inépuisable au mieux-être du Canada pour qu'il devienne un pays encore meilleur que celui dont nous pouvions rêver. Le rêve se poursuit, nous inspirant encore une fois. Le pouls de Trudeau bat toujours. Le mystère du personnage de Trudeau nous échappe encore. Nous le connaissions à peine. Pas un d'entre nous ne connaissait vraiment l'homme.

Deo gratias. Deo gratias. Pierre, rendons grâce à Dieu du plaisir de ta compagnie.

Deo gratias. Deo gratias. Visio est tota merces... Visio beatifica.

La vision est la pleine récompense. Votre vision est bénie.

Et ainsi, honorables sénateurs, le pouls bat encore!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je vois qu'aucun autre sénateur ne se lève. Avant de vous demander de vous lever afin d'observer une minute de silence, j'ajouterais que j'avais l'intention au tout début de la journée de demander au Président *pro tempore* de siéger à ma place afin que je puisse prendre part au débat en l'honneur de mon vieil ami, mon chef, l'homme qui m'a nommé à cette Chambre il y a 30 ans moins trois jours, mais les discours ont été si éloquents que je n'en vois pas la nécessité. Je voudrais simplement joindre ma voix aux déclarations qui ont été faites.

Je vous prierais de bien vouloir vous lever et de vous joindre à moi pour observer une minute de silence.

(Les honorables sénateurs se lèvent et observent une minute de silence.)

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT LANGUES OFFICIELLES EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

COMITÉS MIXTES PERMANENTS—MESSAGE DES COMMUNES

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes le message suivant:

Le mercredi 27 septembre 2000

IL EST ORDONNÉ,—Que les comités mixtes permanents de la Chambre soient composés des députés dont les noms figurent ci-après:

Bibliothèque du Parlement

Membres: Assad, Catterall, Clouthier, Doyle, Finlay, Harb, Karygiannis, Lavigne, Lill, Malhi, Mayfield, Mercier, Plamondon, Redman, Reynolds, Ritz—(16)

Membres associés: Davies, Dumas, Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis)

Langues officielles

Membres: Bélanger, Bellemare, Bonin, Bulte, de Savoye, Godin (Acadie—Bathurst), Grey (Edmonton North), Hill (Macleod), Kerpan, Kilger, Lavigne, McTeague, McWhinney, Muise, Plamondon, Proulx—(16)

Membres associés: Chrétien (Frontenac—Mégantic), Dumas, Mercier, Nystrom, Turp, Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis)

Examen de la réglementation

Membres: Assad, Bonwick, Bryden, Casey, Comuzzi, Cummins, De Villers, Grewal, Lebel, Murray, Myers, Nystrom, Pankiw, Pillitteri, Venne, Wappel, White (North Vancouver)—(17)

Membres associés: Bellehumeur, Dockrill, Guimond, Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis)

Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer les honorables sénateurs des noms des députés qui représenteront la Chambre aux comités mixtes permanents.

ATTESTÉ:

Le Greffier de la Chambre des communes,
William C. Corbett

DÉCLARATIONS DES SÉNATEURS

LA SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION

L'honorable Catherine S. Callbeck: Honorables sénateurs, je voudrais parler aujourd'hui du rôle important qu'ont joué et que continuent de jouer les coopératives dans le développement de plusieurs régions du Canada — non pas seulement dans le développement économique mais aussi dans le développement communautaire et social.

La Semaine nationale de la coopération se tiendra du 15 au 21 octobre. C'est une occasion de célébrer ce que le mouvement de coopération a signifié pour beaucoup de Canadiens. Je suis très fière du niveau de participation des gens de ma province à ce mouvement au fil des ans. En fait, près de 28 000 habitants de l'Île-du-Prince-Édouard sont membres de coopératives de la région de l'Atlantique.

Les coopératives et les coopératives d'épargne et de crédit investissent dans les collectivités où elles sont établies et les résultats de ces investissements sont tangibles. Ces investissements demeurent dans les collectivités dont elles aident à promouvoir le développement. Ils sont la source de bons emplois et de bons services aux collectivités, d'où un cycle d'investissement et de rendement très positif.

Il y a, dans tout le Canada, 10 000 coopératives et coopératives d'épargne et de crédit qui assurent ce type de développement et d'investissement très positif pour les collectivités. Il ne fait pas de doute que le Canada, dans son ensemble, est beaucoup plus

fort grâce à ces institutions. Plus de 135 000 Canadiens sont employés dans les coopératives et les coopératives d'épargne et de crédit d'un océan à l'autre. Au total, ces institutions ont plus de 100 milliards de dollars d'actifs, ce qui en fait une force majeure de l'économie canadienne.

La force du mouvement coopératif lui vient de ses membres. En particulier, je tiens à souligner l'apport d'un de mes anciens collègues dont on a récemment reconnu les efforts remarquables en faveur du mouvement coopératif à l'Île-du-Prince-Édouard.

Leonce Bernard, de Wellington, a été désigné membre de l'année de la coopérative de l'Atlantique, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme tenue à Sydney, au Cap-Breton. Le dévouement inlassable de M. Bernard au profit de sa collectivité est quasi légendaire dans ma province d'origine. Je tiens à le féliciter de son excellent travail.

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'ARCTIQUE

L'honorable Charlie Watt: Honorables sénateurs, je tiens à vous faire part d'une situation que j'ai vécue cet été. Il se peut que les renseignements que je vais vous donner perturbent certains d'entre vous, mais j'estime qu'ils sont d'une importance suffisante pour que je vous en fasse part aujourd'hui. J'ai déjà abordé la question avec le caucus libéral et le caucus du Québec, y compris le caucus national, mais je ne l'ai pas encore fait ici. Il s'agit du changement climatique dans l'Arctique.

Honorables sénateurs, nous devons commencer sérieusement à nous occuper de ce problème, car il existe déjà. Je tiens ces propos, honorables sénateurs, parce que j'ai vu un grand nombre d'ours polaires cet été à un endroit où je n'en avais jamais rencontrés auparavant. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que la glace fond dans l'Arctique. Les ours polaires se promènent sur la terre ferme au lieu de rester sur la glace parce qu'ils doivent bien manger quelque part.

C'est la raison pour laquelle nous avons été envahis par un très grand nombre d'ours polaires dans la baie d'Ungava cet été. Tous nos camps avant-postes situés le long de la côte à partir du Labrador étaient envahis par des ours polaires. Nous avons réussi à éliminer certains mais non la totalité d'entre eux, parce que nous devons respecter les lois et que nous ne voulons pas tuer des ours juste pour le plaisir de la chose. Nous n'avons tué que ceux qui mettaient en danger des vies humaines. Nous avons ouvert leur estomac afin de voir ce qu'il contenait, mais nous n'y avons absolument rien trouvé. Cette constatation nous apprend qu'il existe une situation grave dans l'Arctique. J'ai également observé l'arrivée précoce du printemps au mois de mai. En mai, les caribous ont des faons qui pèsent entre 4 et 5 livres. Cette année, ils pesaient entre 2 et 3 livres. Ils n'étaient même pas suffisamment hauts sur pattes pour atteindre les mamelles de la mère.

• (1700)

J'ai donc pris sur moi d'en abattre quelques-uns pour comprendre ce qui arrivait à ces femelles aux mamelles gorgées de lait, qui n'avaient plus de faons à la traîne. Elles dépérissent toutes. Je ne sais pas ce qu'il en adviendra.

Honorables sénateurs, je signale en outre que la végétation de l'Arctique pousse à un rythme effréné. Il y en a partout, même dans des endroits où rien ne poussait jusqu'ici.

Des insectes en tous genres, qu'on n'avait jamais vus auparavant, apparaissent peu à peu dans l'Arctique. Les gens commencent à avoir peur de camper sous la tente, car on ignore ce que ces bestioles peuvent faire et si elles sont venimeuses.

Il y a de plus en plus d'inconnus dans l'Arctique de nos jours. Le gouvernement — en fait, tous les partis politiques, et même la communauté internationale — devra prendre la chose très au sérieux. Le problème est bel et bien réel, et il ne disparaîtra pas.

J'ai eu aujourd'hui l'insigne honneur de discuter brièvement avec le ministre de l'Environnement. Je lui ai signalé des informations que j'ai trouvées sur Internet ce matin concernant les observations des Inuit au sujet des changements climatiques. J'ai chiffré le problème.

Si nous persistons à vouloir réinventer la roue sans cerner la cause du problème, l'histoire se répètera, honorables sénateurs.

AFFAIRES COURANTES

PRIVILÈGES, RÈGLEMENT ET PROCÉDURE

DÉPÔT DU NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Richard H. Kroft: Honorables sénateurs, au nom du sénateur Austin, j'ai l'honneur de déposer le neuvième rapport du comité sénatorial permanent des privilèges, du Règlement et de la procédure.

Honorables sénateurs, le neuvième rapport informe le Sénat que le comité a révisé le *Règlement du Sénat*, dans la version de mars 1996. Depuis cette date, quatre changements ont été apportés au Règlement.

L'article 137 a été ajouté le 19 février 1998. L'article 138 a été ajouté le 9 juin 1998. Le paragraphe 1(3) a été ajouté le 9 février 1999. L'article 22 a été modifié le 22 juin 2000. Tous ces changements figurent dans le nouveau Règlement qui sera distribué sous peu à tous les sénateurs.

LE COMMISSAIRE À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

AVIS DE MOTION VISANT À APPROUVER LA NOMINATION DE GEORGE RADWANSKI

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je donne avis que demain, le jeudi 5 octobre 2000, je proposerai:

Que, conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection des renseignements personnels, chapitre P-21 des Lois révisées du Canada (1985), le Sénat approuve la nomination de George Radwanski, à titre de commissaire à la protection de la vie privée.

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 58(1)a) du Règlement, je propose:

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à siéger pendant la séance du Sénat d'aujourd'hui, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Son Honneur le Président *pro tempore*: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LES PÊCHES

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

L'honorable Gerald J. Comeau: Honorables sénateurs, puis-je aussi demander la permission du Sénat pour que le Comité sénatorial permanent des pêches puisse siéger pendant la séance du Sénat d'aujourd'hui et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard?

Son Honneur le Président *pro tempore*: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LE PROJET DE LOI SUR LA MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS DU MANITOBA

PREMIÈRE LECTURE

Son Honneur le Président *pro tempore* annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du projet de loi C-14, Loi concernant l'accord conclu avec la nation crie de Norway House sur le règlement de questions liées à la submersion de terres et concernant la création de réserves au Manitoba.

(Le projet de loi est lu une première fois.)

Son Honneur le Président *pro tempore*: Quand lirons-nous le projet de loi une deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Hays, la deuxième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la séance d'après-demain.)

L'ASSOCIATION LÉGISLATIVE CANADA-CHINE

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA VISITE
DES COPRÉSIDENTS EN CHINE

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement):
Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport de l'Association législative Canada-Chine concernant la visite en Chine des coprésidents, en mai 2000.

LE SÉNAT

AVIS DE MOTION VISANT À MODIFIER LE *RÈGLEMENT DU SÉNAT*
POUR TENIR COMPTE DE LA LOI SUR LA CLARTÉ

L'honorable Noël A. Kinsella (chef adjoint de l'opposition):
Honorables sénateurs, je donne avis que mardi prochain, le 10 octobre 2000, je proposerai une motion visant à modifier le *Règlement du Sénat* pour tenir compte de la Loi sur la clarté. Je proposerai ce qui suit:

1. L'article 26 du *Règlement du Sénat* est modifié:

(a) par l'ajout de ce qui suit avant la section (1):

Affaires constitutionnelles

(1) Ordres du jour en vertu de l'article 26.1

(b) par changement de numéros des sections (1) et (2) et tous les renvois à cet égard en conséquence.

2. Le *Règlement du Sénat* est modifié par l'ajout de ce qui suit après l'article 26:

CONSIDÉRATION DE LA QUESTION

26.1(1) Dès que le gouvernement d'une province aura déposé devant son assemblée législative ou autrement donné avis officiellement de la question qu'il entend poser à ses électeurs dans le cadre d'un référendum portant sur la sécession proposée de cette province du Canada, les motions visant à renvoyer la question au Comité plénier pour examen et rapport peuvent être présentées sans permission à la prochaine séance du Sénat et, une fois présentées, doivent être abordées et réglées en priorité avant tous les autres ordres du jour.

CONSIDÉRATION DE LA MAJORITÉ CLAIRE

(2) Dès que le gouvernement d'une province, à la suite d'un référendum portant sur la sécession de cette province du Canada, cherche à entreprendre des négociations sur les conditions de ladite sécession, les motions visant à renvoyer la question de la clarté de la majorité obtenue de par le référendum au Comité plénier pour examen et rapport peuvent être présentées sans permission à la prochaine séance du Sénat et, une fois présentées, doivent être abordées et réglées en priorité avant tous les autres ordres du jour.

ORDRE DES TRAVAUX

(3) Indépendamment de l'article 23(8), le Président passe à l'appel des motions présentées en vertu de cet article pour les examiner en premier lieu après la Période des questions.

PRIORITÉ

(4) Les motions à l'ordre du jour sont abordées et réglées dans l'ordre suivant: la motion, le cas échéant, du Leader du gouvernement; la motion, le cas échéant, du Leader de l'opposition; les motions, le cas échéant, des autres sénateurs.

DISPOSITION DÉTERMINATIVE

(5) Seul un ordre de renvoi à la fois peut être donné en vertu des sections (1) et (2) et dès l'adoption d'un ordre de renvoi, avec ou sans amendement, les motions qui restent sont rayées du Feuilleton.

DIFFUSION DES CONCLUSIONS

(6) Sur adoption d'une résolution du Sénat portant sur un rapport reçu et examiné en vertu de cette section, dans les 15 jours suivant le début de l'examen en vertu de la section (1), le Président du Sénat voit à la distribution d'exemplaires de la résolution et des travaux qui s'y sont rapportés au Sénat et en Comité plénier aux termes du *Règlement du Sénat*, y compris une copie de chacune des présentations faites en vertu de cet article, à l'intention du Président de la Chambre des communes et aux Présidents de toutes les assemblées législatives provinciales et territoriales au Canada.

OBSERVATIONS PROVINCIALES

(7) Lorsqu'un ordre est donné en vertu de la section (2), le greffier du Sénat, immédiatement après l'adoption du rapport, invite le gouvernement de chaque province et territoire à présenter ses observations verbales ou écrites au Comité plénier, et chacun d'entre eux qui le souhaite aura la possibilité d'être entendu.

REPRÉSENTATION MINORITAIRE

(8) Lorsqu'un ordre est donné en vertu de la section (2), le comité doit décider des représentants des peuples autochtones du Canada et de la population linguistique minoritaire anglophone et francophone de chaque province et territoire qui seront invités à présenter leurs observations verbales ou écrites au comité, et chacun des représentants qui le souhaite aura la possibilité d'être entendu.

DIFFUSION DES CONCLUSIONS

(9) Sur adoption d'une résolution du Sénat portant sur un rapport reçu et examiné en vertu de la section (1), dans les 15 jours suivant le début de l'examen en vertu de cette section, le Président du Sénat voit à la distribution d'exemplaires de la résolution et des travaux qui s'y sont rapportés au Sénat et en Comité plénier aux termes du Règlement du Sénat, y compris une copie de chacune des présentations faites en vertu de cet article, à l'intention du Président de la Chambre des communes et aux Présidents de toutes les assemblées législatives provinciales et territoriales au Canada.

• (1710)

PÉRIODE DES QUESTIONS

LE SÉNAT

L'ABSENCE DU LEADER DU GOUVERNEMENT

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, le leader du gouvernement au Sénat, notre représentant au sein du gouvernement, a dû s'absenter en raison des travaux du Cabinet. En conséquence, j'invite les sénateurs à m'aviser de toute question qu'ils voudraient poser.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE SOMMET DES AMÉRIQUES

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, je voudrais que le ministre — en devenir — porte une attention particulière à une question que j'ai récemment posée au leader du gouvernement au Sénat.

[Traduction]

Vous pouvez répondre en anglais — c'est ainsi que j'interprète le bilinguisme —, mais pour être clair, je m'exprime en français.

[Français]

Honorables sénateurs, ma question portait sur le Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec au printemps prochain. Le Canada est l'hôte du Sommet des Amériques et il appartient au premier ministre du Canada de tendre les invitations à ceux qui devront y assister.

La réponse à la question que j'ai posée est totalement inacceptable. Cette réponse, étant publique et officielle, peut être consultée par quiconque s'y intéresse.

J'aimerais dire que bien que très âgé, je suis encore un excellent organisateur. De ce fait, j'ai réellement l'intention de mobiliser l'opinion publique au Québec afin que le gouvernement du Canada prenne l'initiative — tout au moins — d'inclure Cuba au sein du Sommet des Amériques.

La rencontre d'hier avec M. Fidel Castro a été des plus chaleureuses et la foule a applaudi messieurs Castro et Carter. J'ai parlé avec M. Castro, le premier ministre l'a salué et l'a rencontré après la réunion. Je dois dire que je suis un peu responsable de les avoir poussés à se parler, mais j'en discuterai davantage, si nécessaire, lorsque nous débattons de la question.

Je reviens donc à ma question du début. La réponse que j'ai reçue est totalement inacceptable lorsqu'on regarde ce qui se passe dans les autres pays de la planète sur la question des droits humains.

Je n'ai pas à mentionner ce qui va malheureusement se produire au Moyen-Orient où, peut-être, des gouvernements utiliseront la force ou seront défaits par l'opinion publique. Cette situation est très grave.

Je pense que l'heure est venue pour le Canada de prendre l'initiative d'inclure Cuba à cette conférence. Toutefois, si cela devait être impossible à cause d'une décision de l'OEA, le premier ministre devrait tout de même prendre l'initiative d'inviter le chef d'État cubain en tant qu'observateur. Ce geste serait le préliminaire à ce qu'il devienne un membre à part entière de cet organisme.

J'appliquerai ici la même rigueur que j'ai employée lorsque j'ai intercedé pour que l'on reconnaisse la Corée du Nord, malgré la paranoïa des services sécuritaires du Canada envers ceux qui, comme moi, demandaient depuis longtemps de reconnaître la Corée du Nord. C'est maintenant fait, nous reconnaissons la Corée du Nord.

Lors de ce Sommet des Amériques qui se tiendra dans la ville de Québec, les gens comprendraient mal que l'hôte ne prenne pas l'initiative de s'assurer de la présence de M. Castro.

Je prends note de votre engagement à soumettre la question d'aujourd'hui aux autorités nécessaires. Jusqu'à la fin de cette session parlementaire, je vous prie de croire que je serai persistant sur cette question.

[Traduction]

ORDRE DU JOUR

WESTERN CANADA TELEPHONE COMPANY

TROISIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement) propose: Que le projet de loi S-26, Loi abrogeant la Loi constituant en corporation The Western Canada Telephone Company, soit lu une troisième fois.

L'honorable Noël A. Kinsella (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, mon collègue, le sénateur Oliver, m'a demandé de proposer en son nom l'ajournement du débat. Il traitera cette question demain.

(Sur la motion du sénateur Kinsella, au nom du sénateur Oliver, le débat est ajourné.)

PROJET DE LOI DE 1999 MODIFIANT LES TAXES DE VENTE ET D'ACCISE

TROISIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Dan Hays (leader adjoint du gouvernement) propose: Que le projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et une loi connexe, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi d'exécution du budget de 1997, la Loi d'exécution du budget de 1998, la Loi d'exécution du budget de 1999, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt et la Loi sur l'assurance-chômage, soit lu une troisième fois.

L'honorable Noël A. Kinsella (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, au nom du sénateur Stratton, je propose l'ajournement du débat.

(Sur la motion du sénateur Kinsella, au nom du sénateur Stratton, le débat est ajourné.)

PROJET DE LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

TROISIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Catherine S. Callbeck propose: Que le projet de loi C-5, Loi constituant la Commission canadienne du tourisme, soit lu une troisième fois.

L'honorable Noël A. Kinsella: Honorables sénateurs, ma collègue, le sénateur LeBreton, m'a demandé de proposer, en son nom, l'ajournement du débat.

(Sur la motion du sénateur Kinsella, au nom du sénateur LeBreton, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)

ANNEXE

Les hauts fonctionnaires du Sénat

Le ministère

Les sénateurs

(par ordre d'ancienneté, par ordre alphabétique et par province)

Les comités du Sénat

LE PRÉSIDENT

L'HONORABLE GILDAS L. MOLGAT

LE LEADER DU GOUVERNEMENT

L'HONORABLE J. BERNARD BOUDREAU, C.P.

LE CHEF DE L'OPPOSITION

L'HONORABLE JOHN LYNCH-STAUNTON

HAUTS FONCTIONNAIRES DU SÉNAT

GREFFIER DU SÉNAT ET GREFFIER DES PARLEMENTS

PAUL BÉLISLE

SOUS-GREFFIER DU SÉNAT ET GREFFIER PRINCIPAL, SERVICES LÉGISLATIFS

GARY O'BRIEN

LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

MARK AUDCENT

HUISSIER DU BÂTON NOIR

MARY McLAREN

LES MEMBRES DU MINISTÈRE

(Par ordre de préséance)

(4 octobre 2000)

Premier ministre	le Très hon. Jean Chrétien
Vice-premier ministre	l'hon. Herbert Eser Gray
Ministre des Affaires étrangères	l'hon. Lloyd Axworthy
Ministre des Transports	l'hon. David M. Collenette
Ministre de l'Environnement	l'hon. David Anderson
Ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	l'hon. Ralph E. Goodale
Ministre du Patrimoine canadien	l'hon. Sheila Copps
Ministre de l'Industrie	l'hon. John Manley
Ministre des Finances	l'hon. Paul Martin
Ministre de la Défense nationale	l'hon. Arthur C. Eggleton
Ministre de la Justice et procureur général du Canada	l'hon. Anne McLellan
Ministre de la Santé	l'hon. Allan Rock
Solliciteur général du Canada	l'hon. Lawrence MacAulay
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	l'hon. Alfonso Gagliano
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	l'hon. Lucienne Robillard
Ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	l'hon. Martin Cauchon
Ministre du Développement des ressources humaines	l'hon. Jane Stewart
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	l'hon. Stéphane Dion
Ministre du Commerce international	l'hon. Pierre Pettigrew
Leader du gouvernement à la Chambre des communes	l'hon. Don Boudria
Leader du gouvernement au Sénat	l'hon. J. Bernard Boudreau
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	l'hon. Lyle Vanclief
Ministre des Pêches et des Océans	l'hon. Herb Dhaliwal
Ministre du Travail	l'hon. Claudette Bradshaw
Ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	l'hon. George Baker
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	l'hon. Robert Daniel Nault
Ministre de la Coopération internationale	l'hon. Maria Minna
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	l'hon. Elinor Caplan
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	l'hon. Ethel Blondin-Andrew
Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	l'hon. Raymond Chan
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	l'hon. Hedy Fry
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	l'hon. David Kilgour
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	l'hon. James Scott Peterson
Secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)	l'hon. Ronald J. Duhamel
Secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	l'hon. Andrew Mitchell
Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	l'hon. Gilbert Normand
Secrétaire d'État (Sport amateur)	l'hon. Denis Coderre

SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

(4 octobre 2000)

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
Herbert O. Sparrow	Saskatchewan	North Battleford (Sask.)
Gildas L. Molgat, <i>Président</i>	Ste-Rose	Winnipeg (Man.)
Edward M. Lawson	Vancouver	Vancouver (C.-B.)
Bernard Alasdair Graham, c.p.	The Highlands	Sydney (N.-É.)
Raymond J. Perrault, c.p.	North Shore-Burnaby	North Vancouver (C.-B.)
Louis-J. Robichaud, c.p.	L'Acadie-Acadia	Saint-Antoine (N.-B.)
Jack Austin, c.p.	Vancouver South	Vancouver (C.-B.)
Willie Adams	Nunavut	Rankin Inlet (Nunavut)
Lowell Murray, c.p.	Pakenham	Ottawa (Ont.)
C. William Doody	Harbour Main-Bell Island	Saint-Jean (T.-N.)
Peter Alan Stollery	Bloor and Yonge	Toronto (Ont.)
Peter Michael Pitfield, c.p.	Ottawa-Vanier	Ottawa (Ont.)
E. Leo Kolber	Victoria	Westmount (Qué.)
Michael Kirby	South Shore	Halifax (N.-É.)
Jerahmiel S. Grafstein	Metro Toronto	Toronto (Ont.)
Anne C. Cools	Toronto-York	Toronto (Ont.)
Charlie Watt	Inkerman	Kuujuuaq (Qué.)
Daniel Phillip Hays	Calgary	Calgary (Alta.)
Joyce Fairbairn, c.p.	Lethbridge	Lethbridge (Alta.)
Colin Kenny	Rideau	Ottawa (Ont.)
Pierre De Bané, c.p.	De la Vallière	Montréal (Qué.)
Eymard Georges Corbin	Grand-Sault	Grand-Sault (N.-B.)
Brenda Mary Robertson	Riverview	Shediac (N.-B.)
Jean-Maurice Simard	Edmundston	Edmundston (N.-B.)
Norman K. Atkins	Markham	Toronto (Ont.)
Ethel Cochrane	Terre-Neuve	Port-au-Port (T.-N.)
Eileen Rossiter	Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown (Î.-P.-É.)
Mira Spivak	Manitoba	Winnipeg (Man.)
Roch Bolduc	Golfe	Sainte-Foy (Qué.)
Gérald-A. Beaudoin	Rigaud	Hull (Qué.)
Pat Carney, c.p.	Colombie-Britannique	Vancouver (C.-B.)
Gerald J. Comeau	Nouvelle-Écosse	Church Point (N.-É.)
Consiglio Di Nino	Ontario	Downsview (Ont.)
Donald H. Oliver	Nouvelle-Écosse	Halifax (N.-É.)
Noël A. Kinsella	Fredericton-York-Sunbury	Fredericton (N.-B.)
John Buchanan, c.p.	Nouvelle-Écosse	Halifax (N.-É.)
Mabel Margaret DeWare	Moncton	Moncton (N.-B.)
John Lynch-Staunton	Grandville	Georgeville (Qué.)
James Francis Kelleher, c.p.	Ontario	Sault Ste. Marie (Ont.)
J. Trevor Eyton	Ontario	Caledon (Ont.)
Wilbert Joseph Keon	Ottawa	Ottawa (Ont.)
Michael Arthur Meighen	St. Marys	Toronto (Ont.)
Thérèse Lavoie-Roux	Québec	Montréal (Qué.)
J. Michael Forrestall	Dartmouth and Eastern Shore	Dartmouth (N.-É.)
Janis Johnson	Winnipeg-Interlake	Winnipeg (Man.)
Eric Arthur Berntson	Saskatchewan	Saskatoon (Sask.)
A. Raynell Andreychuk	Regina	Regina (Sask.)
Jean-Claude Rivest	Stadacona	Québec (Qué.)
Terrance R. Stratton	Red River	St. Norbert (Man.)
Marcel Prud'homme, c.p.	La Salle	Montréal (Qué.)
Leonard J. Gustafson	Saskatchewan	Macoun (Sask.)

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
Erminie Joy Cohen	Nouveau-Brunswick	Saint-Jean (N.-B.)
David Tkachuk	Saskatchewan	Saskatoon (Sask.)
W. David Angus	Alma	Montréal (Qué.)
Pierre Claude Nolin	De Salaberry	Québec (Qué.)
Marjory LeBreton	Ontario	Manotick (Ont.)
Gerry St. Germain, c.p.	Langley-Pemberton-Whistler	Maple Ridge (C.-B.)
Lise Bacon	De la Durantaye	Laval (Qué.)
Sharon Carstairs	Manitoba	Victoria Beach (Man.)
Landon Pearson	Ontario	Ottawa (Ont.)
Jean-Robert Gauthier	Ottawa-Vanier	Ottawa (Ont.)
John G. Bryden	Nouveau-Brunswick	Bayfield (N.-B.)
Rose-Marie Losier-Cool	Tracadie	Bathurst (N.-B.)
Céline Hervieux-Payette, c.p.	Bedford	Montréal (Qué.)
William H. Rompkey, c.p.	Labrador	North West River, Labrador (T.-N.)
Lorna Milne	Peel County	Brampton (Ont.)
Marie-P. Poulin	Nord de l'Ontario/Northern Ontario	Ottawa (Ont.)
Shirley Maheu	Rougemont	Saint-Laurent (Qué.)
Nicholas William Taylor	Sturgeon	Bon Accord (Alta.)
Léonce Mercier	Mille Isles	Saint-Élie d'Orford (Qué.)
Wilfred P. Moore	Stanhope St./Bluenose	Chester (N.-É.)
Lucie Pépin	Chauoinigane	Montréal (Qué.)
Fernand Robichaud, c.p.	Nouveau-Brunswick	Saint-Louis-de-Kent (N.-B.)
Catherine S. Callbeck	Île-du-Prince-Édouard	Central Bedeque (Î.-P.-É.)
Marisa Ferretti Barth	Repentigny	Pierrefonds (Qué.)
Serge Joyal, c.p.	Kennebec	Montréal (Qué.)
Thelma J. Chalifoux	Alberta	Morinville (Alta.)
Joan Cook	Terre-Neuve	Saint-Jean (T.-N.)
Ross Fitzpatrick	Okanagan-Similkameen	Kelowna (C.-B.)
La très révérende Lois M. Wilson	Toronto	Toronto (Ont.)
Francis William Mahovlich	Toronto	Toronto (Ont.)
Richard H. Kroft	Winnipeg	Winnipeg (Man.)
Douglas James Roche	Edmonton	Edmonton (Alta.)
Joan Thorne Fraser	De Lorimier	Montréal (Qué.)
Aurélien Gill	Wellington	Mashteuiatsh, Pointe-Bleue (Qué.)
Vivienne Poy	Toronto	Toronto (Ont.)
Sheila Finestone, c.p.	Montarville	Montréal (Qué.)
Ione Christensen	Territoire du Yukon	Whitehorse, Territoire du Yukon
George Furey	Terre-Neuve	Saint-Jean (T.-N.)
Nick G. Sibbeston	Territoires du Nord-Ouest	Fort Simpson (T.N.-O.)
Isobel Finnerty	Ontario	Burlington (Ont.)
J. Bernard Boudreau, c.p.	Nouvelle-Écosse	Halifax (N.-É.)
John Wiebe	Saskatchewan	Swift Current (Sask.)
Tommy Banks	Alberta	Edmonton (Alta.)
Raymond G. Squires	Terre-Neuve	St. Anthony (T.-N.)
Jane Marie Cordy	Nouvelle-Écosse	Dartmouth (N.-É.)
Betty Kennedy	Ontario	Milton (Ont.)
Raymond C. Setlakwe	Les Laurentides	Thetford Mines (Qué.)

SÉNATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

(4 octobre 2000)

Sénateur	Division sénatoriale	Adresse postale	Affiliation politique
L' HONORABLE			
Adams, Willie	Nunavut	Rankin Inlet (Nunavut)	Lib
Andreychuk, A. Raynell	Regina	Regina (Sask.)	PC
Angus, W. David	Alma	Montréal (Qué.)	PC
Atkins, Norman K.	Markham	Toronto (Ont.)	PC
Austin, Jack, c.p.	Vancouver South	Vancouver (C.-B.)	Lib
Bacon, Lise	De la Durantaye	Laval (Qué.)	Lib
Banks, Tommy	Alberta	Edmonton (Alta.)	Lib
Beaudoin, Gérald-A.	Rigaud	Hull (Qué.)	PC
Berntson, Eric Arthur	Saskatchewan	Saskatoon (Sask.)	PC
Bolduc, Roch	Golfe	Ste-Foy (Qué.)	PC
Boudreau, J. Bernard, c.p.	Nova Scotia	Halifax (N.-É.)	Lib
Bryden, John G.	Nouveau-Brunswick	Bayfield (N.-B.)	Lib
Buchanan, John, c.p.	Halifax	Halifax (N.-É.)	PC
Callbeck, Catherine S.	Île-du-Prince-Édouard	Central Bedeque (Î.-P.-É.)	Lib
Carney, Pat, c.p.	Columbie-Britannique	Vancouver (C.-B.)	PC
Carstairs, Sharon	Manitoba	Victoria Beach (Man.)	Lib
Chalifoux, Thelma J.	Alberta	Morinville (Alta.)	Lib
Christensen, Ione	Territoire du Yukon	Whitehorse (Territoire du Yukon)	Lib
Cochrane, Ethel	Terre-Neuve	Port-au-Port (T.-N.)	PC
Cohen, Erminie Joy	Nouveau-Brunswick	Saint-Jean (N.-B.)	PC
Comeau, Gerald J.	Nouvelle-Écosse	Church Point (N.-É.)	PC
Cook, Joan	Terre-Neuve	Saint-Jean (T.-N.)	Lib
Cools, Anne C.	Toronto-York	Toronto (Ont.)	Lib
Corbin, Eymard Georges	Grand-Sault	Grand-Sault (N.-B.)	Lib
Cordy, Jane Marie	Nouvelle-Écosse	Dartmouth (N.-É.)	Lib
De Bané, Pierre, c.p.	De la Vallière	Montréal (Qué.)	Lib
DeWare, Mabel Margaret	Moncton	Moncton (N.-B.)	PC
Di Nino, Consiglio	Ontario	Downsview (Ont.)	PC
Doody, C. William	Harbour Main-Bell Island	Saint-Jean (T.-N.)	PC
Eyton, J. Trevor	Ontario	Caledon (Ont.)	PC
Fairbairn, Joyce, c.p.	Lethbridge	Lethbridge (Alta.)	Lib
Ferretti Barth, Marissa	Repentigny	Pierrefonds, (Qué.)	Lib
Finestone, Sheila, P.C.	Montarville	Montréal (Qué.)	Lib
Finnerty, Isobel	Ontario	Burlington (Ont.)	Lib
Fitzpatrick, Ross	Okanagan-Similkameen	Kelowna (C.-B.)	Lib
Forrestall, J. Michael	Dartmouth and the Eastern Shore	Dartmouth (N.-É.)	PC
Fraser, Joan Thorne	De Lorimier	Montréal (Qué.)	Lib
Furey, George	Terre-Neuve et Labrador	Saint-Jean (T.-N.)	Lib
Gauthier, Jean-Robert	Ottawa-Vanier	Ottawa (Ont.)	Lib
Gill, Aurélien	Wellington	Mashteuiatsh, Pointe-Bleue (Qué.)	Lib
Grafstein, Jerahmiel S.	Metro Toronto	Toronto (Ont.)	Lib
Graham, Bernard Alasdair, c.p.	The Highlands	Sydney (N.-É.)	Lib
Gustafson, Leonard J.	Saskatchewan	Macoun (Sask.)	PC
Hays, Daniel Phillip	Calgary	Calgary (Alta.)	Lib
Hervieux-Payette, Céline, c.p.	Bedford	Montréal (Qué.)	Lib
Johnson, Janis	Winnipeg-Interlake	Winnipeg (Man.)	PC
Joyal, Serge, c.p.	Kennebec	Montréal (Qué.)	Lib
Kelleher, James Francis, c.p.	Ontario	Sault Ste. Marie (Ont.)	PC
Kennedy, Betty	Ontario	Milton (Ont.)	Lib
Kenny, Colin	Rideau	Ottawa (Ont.)	Lib
Keon, Wilbert Joseph	Ottawa	Ottawa (Ont.)	PC

SÉNATEURS DU CANADA

Sénateur	Division sénatoriale	Adresse postale	Affiliation politique
L' HONORABLE			
Kinsella, Noël A.	Fredericton-York-Sunbury	Fredericton (N.-B.)	PC
Kirby, Michael	South Shore	Halifax (N.-É.)	Lib
Kolber, Leo E.	Victoria	Westmount (Qué.)	Lib
Kroft, Richard H.	Manitoba	Winnipeg (Man.)	Lib
Lavoie-Roux, Thérèse	Québec	Montréal (Qué.)	PC
Lawson, Edward M.	Vancouver	Vancouver (C.-B.)	Ind
LeBreton, Marjory	Ontario	Manotick (Ont.)	PC
Losier-Cool, Rose-Marie	Tracadie	Bathurst (N.-B.)	Lib
Lynch-Staunton, John	Grandville	Georgeville (Qué.)	PC
Maheu, Shirley	Rougemont	Saint-Laurent (Qué.)	Lib
Mahovlich, Francis William	Toronto	Toronto (Ont.)	Lib
Meighen, Michael Arthur	St. Marys	Toronto (Ont.)	PC
Mercier, Léonce	Mille Isles	Saint-Élie d'Orford (Qué.)	Lib
Milne, Lorna	Peel County	Brampton (Ont.)	Lib
Molgat, Gildas L. <i>Président</i>	Ste-Rose	Winnipeg (Man.)	Lib
Moore, Wilfred P.	Stanhope St./Bluenose	Chester (N.-É.)	Lib
Murray, Lowell, c.p.	Pakenham	Ottawa (Ont.)	PC
Nolin, Pierre Claude	De Salaberry	Québec (Qué.)	PC
Oliver, Donald H.	Nouvelle-Écosse	Halifax (N.-É.)	PC
Pearson, Landon	Ontario	Ottawa (Ont.)	Lib
Pépin, Lucie	Chaouinigan	Montréal (Qué.)	Lib
Perrault, Raymond J., c.p.	North Shore-Burnaby	North Vancouver (C.-B.)	Lib
Pitfield, Peter Michael, c.p.	Ottawa-Vanier	Ottawa (Ont.)	Ind
Poulin, Marie-P.	Nord de l'Ontario/Northern Ontario	Ottawa (Ont.)	Lib
Poy, Vivienne	Toronto	Toronto (Ont.)	Lib
Prud'homme, Marcel, c.p.	La Salle	Montréal (Qué.)	Ind
Rivest, Jean-Claude	Stadacona	Québec (Qué.)	PC
Robertson, Brenda Mary	Riverview	Shédiac (N.-B.)	PC
Robichaud, Fernand, c.p.	Nouveau-Brunswick	Saint-Louis-de-Kent (N.-B.)	Lib
Robichaud, Louis-J., c.p.	L'Acadie-Acadia	Saint-Antoine (N.-B.)	Lib
Roche, Douglas James	Edmonton	Edmonton (Alta.)	Ind
Rompkey, William H., c.p.	Labrador	North West River, Labrador (T.-N.)	Lib
Rossiter, Eileen	Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown (Î.-P.-É.)	PC
St. Germain, Gerry, c.p.	Langley-Pemberton-Whistler	Maple Ridge (C.-B.)	Ind
Setlakwe, Raymond C.	Les Laurentides	Thetford Mines (Qué.)	Lib
Sibbeston, Nick G.	Northwest Territories	Fort Simpson (T.N.-O.)	Lib
Simard, Jean-Maurice	Edmundston	Edmundston (N.-B.)	PC
Sparrow, Herbert O.	Saskatchewan	North Battleford (Sask.)	Lib
Spivak, Mira	Manitoba	Winnipeg (Man.)	PC
Squires, Raymond G.	Newfoundland et Labrador	St. Anthony (T.-N.)	Lib
Stollery, Peter Alan	Bloor and Yonge	Toronto (Ont.)	Lib
Stratton, Terrance R.	Red River	St. Norbert (Man.)	PC
Taylor, Nicholas William	Sturgeon	Bon Accord (Alta.)	Lib
Tkachuk, David	Saskatchewan	Saskatoon (Sask.)	PC
Watt, Charlie	Inkerman	Kuujuuaq (Qué.)	Lib
Wiebe, John	Saskatchewan	Swift Current (Sask.)	Lib
Wilson, The Very Reverend Dr. Lois M.	Toronto	Toronto (Ont.)	Ind

SÉNATEURS DU CANADA
PAR PROVINCE ET PAR TERRITOIRE

(4 octobre 2000)

ONTARIO—24

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Lowell Murray, c.p.	Pakenham	Ottawa
2 Peter Alan Stollery	Bloor and Yonge	Toronto
3 Peter Michael Pitfield, c.p.	Ottawa-Vanier	Ottawa
4 Jerahmiel S. Grafstein	Metro Toronto	Toronto
5 Anne C. Cools	Toronto-York	Toronto
6 Colin Kenny	Rideau	Ottawa
7 Norman K. Atkins	Markham	Toronto
8 Consiglio Di Nino	Ontario	Downsview
9 James Francis Kelleher, c.p.	Ontario	Sault Ste. Marie
10 John Trevor Eyton	Ontario	Caledon
11 Wilbert Joseph Keon	Ottawa	Ottawa
12 Michael Arthur Meighen	St. Marys	Toronto
13 Marjory LeBreton	Ontario	Manotick
14 Landon Pearson	Ontario	Ottawa
15 Jean-Robert Gauthier	Ottawa-Vanier	Ottawa
16 Lorna Milne	Peel County	Brampton
17 Marie-P. Poulin	Nord de l'Ontario	Ottawa
18 La très révérende Lois M. Wilson	Toronto	Toronto
19 Francis William Mahovlich	Toronto	Toronto
20 Vivienne Poy	Toronto	Toronto
21 Isobel Finnerty	Ontario	Burlington
22 Betty Kennedy	Ontario	Milton
23		
24		

SÉNATEURS PAR PROVINCE ET PAR TERRITOIRE

QUÉBEC—24

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 E. Leo Kolber	Victoria	Westmount
2 Charlie Watt	Inkerman	Kuujuuaq
3 Pierre De Bané, c.p.	De la Vallière	Montréal
4 Roch Bolduc	Golfe	Sainte-Foy
5 Gérald-A. Beaudoin	Rigaud	Hull
6 John Lynch-Staunton	Grandville	Georgeville
7 Jean-Claude Rivest	Stadacona	Québec
8 Marcel Prud'homme, c.p.	La Salle	Montréal
9 W. David Angus	Alma	Montréal
10 Pierre Claude Nolin	De Salaberry	Québec
11 Lise Bacon	De la Durantaye	Laval
12 Céline Hervieux-Payette, c.p.	Bedford	Montréal
13 Shirley Maheu	Rougemont	Ville Saint-Laurent
14 Léonce Mercier	Mille Isles	Saint-Élie d'Orford
15 Lucie Pépin	Chaouinigane	Montréal
16 Marisa Ferretti Barth	Repentigny	Pierrefonds
17 Serge Joyal, c.p.	Kennebec	Montréal
18 Joan Thorne Fraser	De Lorimier	Montréal
19 Aurélien Gill	Wellington	Mashteuiatsh, Pointe-Bleue
20 Sheila Finestone c.p.	Montarville	Montréal
21 Raymond C. Setlakwe	Les Laurentides	Thetford Mines
22		
23		
24		

SÉNATEURS PAR PROVINCE—DIVISION DES MARITIMES

NOUVELLE-ÉCOSSE—10

Sénateurs	Divisions sénaroriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Bernard Alasdair Graham, c.p.	The Highlands	Sydney
2 Michael Kirby	South Shore	Halifax
3 Gerald J. Comeau	Nova Scotia	Church Point
4 Donald H. Oliver	Nova Scotia	Halifax
5 John Buchanan, c.p.	Halifax	Halifax
6 J. Michael Forrestall	Dartmouth and Eastern Shore ..	Dartmouth
7 Wilfred P. Moore	Stanhope St./Bluenose	Chester
8 J. Bernard Boudreau, c.p.	Nova Scotia	Halifax
9 Jane Marie Cordy	Nova Scotia	Dartmouth
10		

NOUVEAU-BRUNSWICK—10

LES HONORABLES		
1 Louis-J. Robichaud, c.p.	L'Acadie-Acadia	Saint-Antoine
2 Eymard Georges Corbin	Grand-Sault	Grand-Sault
3 Brenda Mary Robertson	Riverview	Shediac
4 Jean-Maurice Simard	Edmundston	Edmundston
5 Noël A. Kinsella	Fredericton-York-Sunbury	Fredericton
6 Mabel Margaret DeWare	Moncton	Moncton
7 Erminie Joy Cohen	New Brunswick	Saint-Jean
8 John G. Bryden	New Brunswick	Bayfield
9 Rose-Marie Losier-Cool	Tracadie	Bathurst
10 Fernand Robichaud, c.p.	New Brunswick	Saint-Louis-de-Kent

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—4

LES HONORABLES		
1 Eileen Rossiter	Prince Edward Island	Charlottetown
2 Catherine S. Callbeck	Prince Edward Island	Central Bedeque
3		
4		

SÉNATEURS PAR PROVINCE—DIVISION DE L'OUEST

MANITOBA—6

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Gildas L. Molgat, <i>Président</i>	Ste-Rose	Winnipeg
2 Mira Spivak	Manitoba	Winnipeg
3 Janis Johnson	Winnipeg-Interlake	Winnipeg
4 Terrance R. Stratton	Red River	St. Norbert
5 Sharon Carstairs	Manitoba	Victoria Beach
6 Richard H. Kroft	Manitoba	Winnipeg

COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Edward M. Lawson	Vancouver	Vancouver
2 Raymond J. Perrault, c.p.	North Shore-Burnaby	North Vancouver
3 Jack Austin, c.p.	Vancouver South	Vancouver
4 Pat Carney, c.p.	Colombie-Britannique	Vancouver
5 Gerry St. Germain, c.p.	Langley-Pemberton-Whistler ..	Maple Ridge
6 Ross Fitzpatrick	Okanagan-Similkameen	Kelowna

SASKATCHEWAN—6

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Herbert O. Sparrow	Saskatchewan	North-Battleford
2 Eric Arthur Berntson	Saskatchewan	Saskatoon
3 A. Raynell Andreychuk	Regina	Regina
4 Leonard J. Gustafson	Saskatchewan	Macoun
5 David Tkachuk	Saskatchewan	Saskatoon
6 John Wiebe	Saskatchewan	Swift Current

ALBERTA—6

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Daniel Phillip Hays	Calgary	Calgary
2 Joyce Fairbairn, c.p.	Lethbridge	Lethbridge
3 Nicholas William Taylor	Sturgeon	Bon Accord
4 Thelma J. Chalifoux	Alberta	Morinville
5 Douglas James Roche	Edmonton	Edmonton
6 Tommy Banks	Alberta	Edmonton

SÉNATEURS PAR PROVINCE ET PAR TERRITOIRE

TERRE-NEUVE—6

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 C. William Doody	Harbour Main-Bell Island	Saint-Jean
2 Ethel Cochrane	Newfoundland	Port-au-Port
3 William H. Rompkey, c.p.	Labrador	North West River, Labrador
4 Joan Cook	Newfoundland	Saint-Jean
5 George Furey	Newfoundland et Labrador	Saint-Jean
6 Raymond G. Squires	Newfoundland	St. Anthony

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—1

L' HONORABLE		
1 Nick G. Sibbeston	Territoires du Nord-Ouest	Fort Simpson

NUNAVUT—1

L' HONORABLE		
1 Willie Adams	Nunavut	Rankin Inlet

TERRITOIRE DU YUKON—1

L' HONORABLE		
1 Ione Christensen	Territoire du Yukon	Whitehorse

SÉNATEURS DIVISIONNAIRES

Sénateurs	Divisions sénatoriales	Adresses postales
LES HONORABLES		
1 Thérèse Lavoie-Roux	Québec	Montréal (Qué.)

LISTE ALPHABÉTIQUE DES COMITÉS PERMANENTS, SPÉCIAUX ET MIXTES

(En date du 4 octobre 2000)

*Membres d'office

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président: Honorable Sénateur Stollery **Vice-présidente:** Honorable Sénateur Andreychuk**Honorables Sénateurs:**

Andreychuk,	*Boudreau, (ou Hays)	Di Nino,	Stollery,
Atkins,	Carney,	Furey,	Taylor.
Austin,	Corbin,	Grafstein,	
Bolduc,	De Bané,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	

*Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection**Andreychuk, Atkins, Bolduc, *Boudreau (ou Hays), Carney, Corbin, De Bané, Di Nino, Grafstein, Lewis, Losier-Cool, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Stewart, Stollery.*

AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Présidente: Honorable Sénateur Milne **Vice-président:** Honorable Sénateur Beaudoin**Honorables Sénateurs:**

Andreychuk,	Cools,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Nolin,
Beaudoin,	Fraser,	Milne,	Pearson,
Buchanan,	Joyal,	Moore,	Poy.
*Boudreau (ou Hays),			

*Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection**Andreychuk, Beaudoin, *Boudreau (ou Hays), Cools, Fraser, Ghitter, Joyal, Kelleher, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Milne, Moore, Nolin, Pearson, Poy.*

AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Honorable Sénateur Kirby **Vice-présidente:** Honorable Sénateur LeBreton**Honorables Sénateurs:**

Banks,	Carstairs,	Keon,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)
Beaudoin,	Cohen,	Kirby	Robertson.
*Boudreau, (ou Hays)	Cook,	Kennedy,	
Callbeck,	Fairbairn,	LeBreton,	

*Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection***Boudreau (ou Hays), Callbeck, Carstairs, Cohen, Cook, Di Nino, Fairbairn, Gill, Kirby, Lavoie-Roux, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Pépin, Robertson.*

BANQUES ET DU COMMERCE

Président: Honorable Sénateur Kolber

Vice-président: Honorable Sénateur Tkachuk

Honorables Sénateurs:

*Boudreau (ou Hays)	Kelleher, Kolber,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Robichaud, (<i>Saint-Louis-de-Kent</i>)
Furey, Hervieux-Payette,	Kroft,	Meighen, Oliver, Poulin,	Stratton, Tkachuk, Wiebe.

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

*Angus, *Boudreau (ou Hays), Fitzpatrick, Furey, Hervieux-Payette, Joyal, Kelleher, Kenny, Kolber,
Lynch-Staunton (ou Kinsella), Meighen, Oliver, Tkachuk.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (Mixte)

Coprésident: Honorable Sénateur Louis Robichaud

Vice-président:

Honorables Sénateurs:

Atkins, Cordy,	Finnerty, Grafstein,	Poy,	Robichaud, (<i>L'Acadie-Acadia</i>).
-------------------	-------------------------	------	---

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

Atkins, Finnerty, Grafstein, Poy, Robichaud (L'Acadie-Acadia), Ruck.

ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Présidente: Honorable Sénateur Spivak

Vice-président: Honorable Sénateur Taylor

Honorables Sénateurs:

Adams, Banks, *Boudreau, (ou Hays) Buchanan,	Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty,	Kelleher, Kenny, *Lynch-Staunton, (ou Kinsella) Sibbeston,	Spivak, Taylor.
--	--	--	--------------------

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

*Adams, *Boudreau (ou Hays), Buchanan, Chalifoux, Christensen, Cochrane, Eyton, Furey,
Kenny, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Sibbeston, Spivak, St. Germain, Taylor.*

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION (Mixte)

Coprésidente: **Honorable Sénateur Hervieux-Payette** **Vice-président:**

Honorables Sénateurs:

Bryden,	Finestone,	Hervieux-Payette,	Rivest.
Cochrane,		Moore,	

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection
Cochrane, Finestone, Furey, Grimard, Hervieux-Payette, Moore, Perry, Rivest.

FINANCES NATIONALES

Président: **Honorable Sénateur Murray** **Vice-présidente: Honorable Sénateur Cools**

Honorables Sénateurs:

Banks,	Doody,	Kinsella,	Murray,
Bolduc,	Finestone,	*Lynch-Staunton,	Squires,
*Boudreau,	Finnerty,	(ou Kinsella)	Stratton.
(ou Hays)		Mahovlich,	
Cools,	Ferretti Barth,		

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection
*Bolduc, *Boudreau (ou Hays), Cools, Finestone, Finnerty, Ferretti Barth, Kinsella,*
**Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mahovlich, Moore, Murray, Perry, Stratton.*

LANGUES OFFICIELLES (Mixte)

Coprésidente: **Honorable Sénateur Losier-Cool** **Vice-président:**

Honorables Sénateurs:

Beaudoin,	Losier-Cool,	Rivest,	Robichaud,
Fraser,			(L'Acadie-Acadia).
			Setlakwe.

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection
Beaudoin, Fraser, Gauthier, Losier-Cool, Meighen, Pépin, Rivest, Robichaud (L'Acadie-Acadia).

PÊCHES

Président: Honorable Sénateur Comeau**Vice-président: Honorable Sénateur Perrault****Honorables Sénateurs:**

Adams,	Cook,	Mahovlich,	Robichaud, (<i>Saint-Louis-de-Kent</i>)
*Boudreau, (ou Hays)	Johnson,	Meighen,	Squires,
Carney	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Perrault,	Watt.
Comeau,		Robertson,	

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

**Boudreau (ou Hays), Carney, Comeau, Cook, Doody, Furey, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mahovlich, Meighen, Murray, Perrault, Perry, Robichaud (Saint-Louis-de-Kent), Watt.*

PEUPLES AUTOCHTONES

Président: Honorable Sénateur Chalifoux**Vice-président: Honorable Sénateur****Honorables Sénateurs:**

Andreychuk,	Chalifoux,	Gill,	Pearson,
*Boudreau, (ou Hays)	Christensen,	Johnson,	Rompkey,
	Cochrane,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Sibbeston,
	DeWare,		Watt.

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

*Andreychuk, Austin, Beaudoin, *Boudreau (ou Hays), Chalifoux, Christensen, Comeau, DeWare, Gill, Johnson *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Pearson, Sibbeston, Watt.*

LE SOUS-COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES
RELATIVEMENT AUX PARC NATIONAUX DU NORD**Présidente: Honorable Sénateur Christensen****Vice-président: Honorable Sénateur****Honorables Sénateurs:**

Andreychuk,	Christensen,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Sibbeston,
*Boudreau, (ou Hays)	Cochrane		Watt.

PRIVILÈGES, DU RÈGLEMENT ET DE LA PROCÉDURE

Président: **Honorable Sénateur Austin**

Vice-président: **Honorable Sénateur Stratton**

Honorables Sénateurs:

Andreychuk,	DeWare,	Kroft,	Robichaud, (L'Acadie-Acadia),
Austin,	Gauthier,	Losier-Cool,	Rossiter,
*Boudreau, (ou Hays)	Grafstein,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Stratton.
Corbin,	Joyal,		

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

*Austin, Bacon, Beaudoin, *Boudreau (ou Hays), DeWare, Gauthier, Ghitter, Grafstein, Grimard, Joyal, Kelly, Kroft, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Pépin, Robichaud (L'Acadie-Acadia), Rossiter.*

RÉGIE INTERNE, DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Président: **Honorable Sénateur Rompkey**

Vice-président: **Honorable Sénateur Nolin**

Honorables Sénateurs:

*Boudreau (ou Hays)	DeWare,	Kroft,	Nolin,
Cohen,	Doody,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Poulin,
Comeau,	Forrestall,	Maheu,	Robichaud, (Saint-Louis-de-Kent)
De Bané,	Gustafson	Milne,	Rompkey,
	Kenny,		Stollery.

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

**Boudreau (ou Hays), Cohen, De Bané, DeWare, Forrestall, Kelly, Kenny, Kroft, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Maheu, Milne, Nolin, Poulin, Robichaud (Saint-Louis-de-Kent), Rompkey, Rossiter, Stollery.*

SÉLECTION

Président: **Honorable Sénateur Mercier**

Vice-président:

Honorables Sénateurs:

Atkins,	Fairbairn,	Kirby,	Murray,
Austin,	Grafstein,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Nolin.
*Boudreau, (ou Hays)	Kinsella,	Mercier,	

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

*Atkins, Austin, *Boudreau (ou Hays), DeWare, Fairbairn, Grafstein, Kinsella, Kirby, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Mercier, Murray.*

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS**Présidente: Honorable Sénateur Bacon****Vice-président: Honorable Sénateur Forrestall****Honorables Sénateurs:**

Adams,	Callbeck,	Kirby,	Perrault,
Angus,	Finestone,	LeBreton,	Poulin.
Bacon,	Forrestall,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	
*Boudreau, (ou Hays)	Johnson,		

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection

*Adams, Bacon, *Boudreau (ou Hays), Callbeck, Finestone, Forrestall, Johnson, Kirby, LeBreton, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Perrault, Poulin, Roberge, Spivak.*

**SOUS-COMITÉ DES COMMUNICATIONS
(Transports et communications)****Présidente: Honorable Sénateur Poulin****Vice-président: Honorable Sénateur Spivak****Honorables Sénateurs:**

*Boudreau, (ou Hays)	Finestone, Johnson,	LeBreton, *Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Perrault, Poulin.
-------------------------	------------------------	--	----------------------

**SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS
(Transports et communications)****Présidente: Honorable Sénateur Forrestall****Vice-président: Honorable Sénateur Adams****Honorables Sénateurs:**

Adams,	Callbeck,	*Lynch-Staunton, (ou Kinsella)	Perrault,
*Boudreau, (ou Hays)	Forestall,		Spivak.

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LES DROGUES ILLICITES**Présidente: Honorable Sénateur Nolin****Vice-président: Honorable Sénateur Carstairs****Honorables Sénateurs:**

Carstairs,

Kenny,

Nolin,

Pépin,

*Boudreau,
(ou Hays)*Lynch-Staunton,
(ou Kinsella)

Rossiter.

Membres du comité nommés au départ par le comité de sélection*Carstairs, *Boudreau (ou Hays), Kenny, *Lynch-Staunton (ou Kinsella), Nolin, Pépin, Rossiter.*

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 4 octobre 2000

PAGE	PAGE
Le décès du Très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P. C.C., C.H., C.R.	
Hommages. Le sénateur Boudreau	1994
Le sénateur Lynch-Staunton	1994
Le sénateur Hays	1995
Le sénateur Kinsella	1995
Le sénateur Beaudoin	1995
Le sénateur Graham	1996
Le sénateur Fairbairn	1996
Le sénateur Finestone	1998
Le sénateur Perrault	2000
Le sénateur Carney	2000
Le sénateur Joyal	2000
Le sénateur Austin	2002
Le sénateur Robichaud	2003
Le sénateur Péro	2003
Le sénateur Kirby	2004
Le sénateur Stollery	2005
Le sénateur Bacon	2005
Le sénateur Cools	2006
Le sénateur Watt	2008
Le sénateur Prud'homme	2008
Le sénateur Kolber	2010
Le sénateur Grafstein	2011
Bibliothèque du Parlement	
Langues officielles	
Examen de la réglementation	
Comités mixtes permanents—Message des Communes. Son Honneur le Président	2013
<hr/>	
DÉCLARATIONS DES SÉNATEURS	
La Semaine nationale de la coopération	
Le sénateur Callbeck	2014
Les effets du changement climatique dans l'Arctique	
Le sénateur Watt	2014
AFFAIRES COURANTES	
Privilèges, Règlement et procédure	
Dépôt du neuvième rapport du comité. Le sénateur Kroft ...	2015
Le commissaire à la protection de la vie privée	
Avis de motion tendant à approuver la nomination de George Radwanski. Le sénateur Hays	2015
L'énergie, l'environnement et les ressources naturelles	
Autorisation au comité de siéger pendant la séance du Sénat. Le sénateur Hays	2015
Les pêches	
Autorisation au comité de siéger pendant la séance du Sénat. Le sénateur Comeau	2015
Le projet de loi sur la mise en oeuvre du règlement des revendications du Manitoba (projet de loi C-14)	
Première lecture.	2015
L'association législative Canada-Chine	
Dépôt du rapport de la visite des coprésidents en Chine. Le sénateur Hays	2016
Le Sénat	
Avis de motion visant à modifier le Règlement du Sénat pour tenir compte de la Loi sur la clarté. Le sénateur Kinsella	2016
<hr/>	
PÉRIODE DES QUESTIONS	
Le Sénat	
Le sénateur Hays	2017
Les Affaires étrangères	
Sommet des Amériques. Le sénateur Prud'homme	2017
<hr/>	
ORDRE DU JOUR	
Western Canada Telephone Company (projet de loi S-26)	
Troisième lecture—Ajournement du débat. Le sénateur Hays	2017
Le sénateur Kinsella	2018
Projet de loi de 1999 modifiant les taxes de vente et d'accise (projet de loi C-24)	
Troisième lecture—Ajournement du débat. Le sénateur Hays	2018
Le sénateur Kinsella	2018
Projet de loi sur la Commission canadienne du tourisme (projet de loi C-5)	
Troisième lecture—Ajournement du débat. Le sénateur Kinsella	2018
Annexe	i



*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9